

Selari ACTOHUISMANCHE Huissiers de Justice Associés 23 rue de Villedieu 50003 SAINT-LO CEDEX

Téléphone: 02.33.05.67.37 saint-lo@actohuismanche.com brehal@actohuismanche.com mortain@actohuismanche.com

Compte Affecté Art. 64 CDC : FR66 4003 1000 0100 0041 0150 P62 BIC: CDCGFRPPXXX

PROCES-VERBAL D'HUISSIER DE JUSTICE

PREMIERE EXPEDITION

_	•

Nature	Montant
Art 444-3	220.94
Art 444-18	150.00
SCT A444-48	7.67
Total H.T.	378.61
T.V.A à 20 %	75.72
Taxe forfaitaire	14.89
Total TTC	469.22

Art. R.444-8 : Droits fixes
Calculé sur la somme de 106463.97 €
SCT A 444-48 : Frais de Déplacement
DEP A.444-15 : Droit d'Engagement des Poursuite
Lettre : Affranchissement

Acte soumis à la taxe

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION D'IMMEUBLE

LE JEUDI DIX HUIT AVRIL
DEUX MILLE DIX-NEUF

Je soussignée, Maître Audrey GUILBERT, Huissier de Justice associée, membre de la SELARL ACTOHUISMANCHE – Audrey GUILBERT et Christine DIAS TOMADA – titulaire d'un office d'huissier de justice à la résidence de SAINT-LÔ (50000), 23 Rue de Villedieu.

A LA DEMANDE DE :

CREDIT LOGEMENT, Société Anonyme inscrite au RCS Paris B 302 493 275, dont le siège social est 50 Boulevard Sébastopol à PARIS CEDEX (75003) agissant poursuites et diligence de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège.

Elisant domicile en mon étude et en l'étude de SCP VIAUD-REYNAUD-BLIN-LION Avocats Associés 78 Rue du Général Leclerc Boite postale 22091 14102 LISIEUX Cedex

AGISSANT EN VERTU:

De la copie exécutoire d'un jugement rendu le 30 novembre 2017 par le Tribunal de Grande Instance de COUTANCES, signifié à partie le 28 décembre 2017, et d'un certificat de non-appel en date du 19 février 2018

L'Huissier de Justice soussigné certifie s'être transporté ce jour au lieudit La Fieffe Bosruel (14350) SAINT MARTIN DES BESACES sur la parcelle cadastrée section 629 ZB N°32, propriété de Monsieur ** né le 28/12/1979 à SAINT-LO (50), actuellement domicilié 7 La Tuilerie (50680) MOON-SUR-ELLE à l'effet de procéder à la description exacte et détaillée des biens qui y sont situés et lui appartenant dont le requérant se propose de poursuivre l'expropriation, à défaut par le susnommé de satisfaire au commandement qui lui a été signifié par acte de mon ministère le 5 avril 2019.

Lors de notre entretien du 5 avril 2019, Monsieur **, débiteur susvisé, m'a indiqué ne pouvoir m'accompagner sur les lieux et m'a expressément autorisé à pénétrer dans sa propriété afin d'établir le présent procès-verbal. Il m'a indiqué que la maison était ouverte mais m'a également remis un trousseau de clefs.

Monsieur ** m'a également communiqué les diagnostics techniques suivants, toujours valides à la date du présent conformément aux disposition légales en vigueur

- Constat de risque d'exposition au plomb (13/09/2011)
- Diagnostic de performance énergétique (29/082011)

Sont de nouveaux réalisés ce jour et annexés au présent :

- Diagnostic amiante
- Etat de l'installation intérieure d'électricité
- Visite du SPANC





Maison individuelle, année de construction inconnue, bâtie sur un terrain de 1241m² composée comme suit :

Rez-de chaussée : pièce principale (cuisine, salle, salon), buanderie, salle de bains avec WC

Etage : pallier, trois chambres
Jardin d'agrément avec puits
Dépendances : cabanon et auvent.

Sur toute la propriété, présence de fenêtres bois anciennes. Absence de volets.

Menuiseries en mauvais état général.

Infiltrations visibles autour du conduit de cheminée

Gouttières en mauvais état.

Chauffage par chaudière au fuel (cuve sous l'auvent dans le jardin)

Chauffe-eau électrique (ballon)

Entrée donnant sur un couloir :

Superficie: environ 2m²

Sol: carrelage

Murs : peinture sale, enduit irrégulier.

Tuyauterie apparente

Porte donnant sur extérieur ancienne, en très mauvais état, vitrage absent en partie supérieure

(carton fixé pour boucher l'emplacement).





Salle de bains :

Superficie: environ 5.18 m²

Sol: carrelage

Murs : peinture en mauvais état, moisissures / Faïence coins douche et lavabo

Un radiateur

Pièce équipée d'une baignoire, d'une cabine de douche, WC, lavabo.

Une fenêtre bois ancienne.

Plafond: poutres en bois apparentes.

Ballon d'eau chaude (état de fonctionnement inconnu).

Point lumineux en plafond







Buanderie / chaufferie :

Superficie: environ 6.37m²

Sol : carrelage

Deux murs recouverts de faïence, un recouvert de papier peint ancien.

Un lavabo et un miroir, un radiateur. Une petite fenêtre bois ancienne

Une chaudière de marque « RIELLO » : état de fonctionnement inconnu.

Deux points lumineux en plafond

1 radiateur



Pièce principale (cuisine / salle à manger / salon) :

Superficie: environ 38 m² Sol: carrelage ancien

Plafond : Poutres apparentes. Interstices en lambris sur la partie salon et placo apparente sur la salle à manger/cuisine. Un point lumineux.

Murs recouvert d'un crépi ancien sur la partie séjour, pierres apparentes côté salle à manger.

Dans le coin cuisine, faïence au-dessus du plan de travail.

Plan de travail bois et évier.

Meubles cuisine:

BAS = un placard une porte / un placard double porte / un meuble trois tiroirs / un meuble une porte HAUT : un meuble deux portes / un meuble une porte.

Un muret recouvert de pierres sépare la cuisine de la salle.

Un point lumineux en plafond

Une cheminée.

Deux radiateurs.

Trois fenêtres bois.

Une porte bois donnant sur extérieur avec vitrage bon état.











Escalier bois sans contremarche, ancien.



Pallier:

Superficie environ 2.95 m²
Sol: parquet flottant.
Murs: crépis et toile fibre de verre.



Chambre n°1 (à droite):

Superficie: environ 15.8 m²

Sol: parquet ancien, mauvais état.
Poutres bois anciennes apparentes.
Murs: peinture ancienne, mauvais état.

Un radiateur. Un WC.

Une fenêtre bois.

Un meuble lavabo avec miroir / un néon au-dessus.

Un point lumineux en plafond.







Chambre n°2 (à gauche):

Superficie: environ 15.3 m²

Sol: parquet flottant. (Absent sur environ 1m² vers la chambre n°3)

Poutres bois anciennes apparentes. Conduit de cheminée recouvert de crépis apparent. Traces

d'infiltrations d'eau tout autour.

Murs : mauvais état, quelques lés de papier peint décollés.

Vélux très ancien, non droit. Importantes fissures autour de ce dernier.

Un radiateur.

Un point lumineux en plafond.









Chambre n°3 (attenante à la n°2) ;

Superficie: environ 14.15 m²

Sol : parquet flottant.

Murs : mauvais état, papier peint moisi.

Une fenêtre bois ancienne Un point lumineux en plafond

Un radiateur.





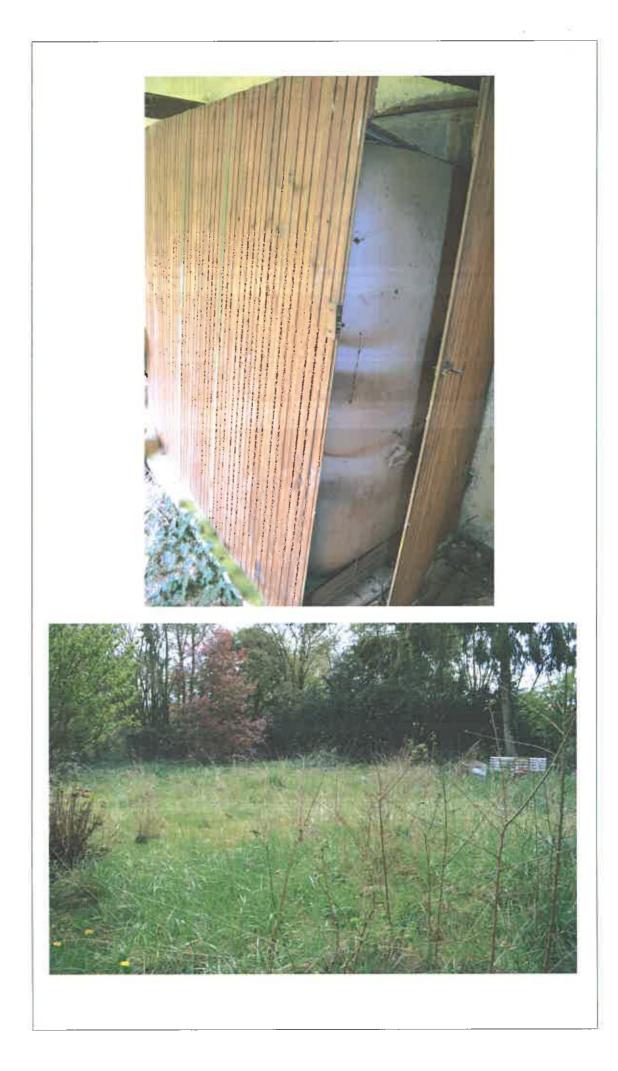
EXTERIEUR:

Jardin d'agrément non entretenu, terrain en friches. Présence d'un puits. Un abri de jardin construit en agglo, sol ciment état brut. Sous auvent, présence d'une cuve à fuel.













DIAGNOSTICS TECHNIQUES:

Les diagnostics techniques manquants sont effectués en ma présence par Monsieur Jordane LEBOULANGER, représentant l'EURL **MESNIL SYSTEM**, 4 bis rue Jean Loret à Carentan, technicien requis par mes soins.

Leur résultat restera annexé au présent acte.

CONDITIONS D'OCCUPATION:

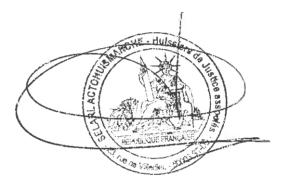
L'immeuble saisi est inoccupé depuis de nombreux mois selon le propriétaire.

CONDITIONS D'ASSURANCE DU BIEN ; Inconnues

En foi de quoi j'ai dressé le présent **PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION**, auquel j'ai vaqué sur place, y compris le transport, de 14 heures 00 à 16 heures 00.

SOUS TOUTES RESERVES

DONT PROCES VERBAL



Maître Audrey GUILBERT Huissier de Justice associé



Dossier n 2011-09-1010

Date: 13/09/2011

Proprietaire: MR&MME CLARK

I" réseau national

MANCHE EXPERTISES SARL

1 Place Alsace Lorraine 50400 GRANVILLE

Tel: 02 33 59 32 57 - Fax: 02 33 61 96 40 Port . 06 25 05 52 29 - agenda50cs@gmail.com

DOSSIER DE DIAGNOSTIC TEC

Articles L 271-4 à 6 - R 271-1 à 4 du Code de la Construction et gent Habitatio



Etat mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante, dans le cadre d'une transaction

Constat de Risque d'Exposition au Plomb (C.R.E.P.)

Etat de l'installation intérieure d'électricité



La Fleffe Bosruel 14350 ST MARTIN DES BESACES

Donneur d'ordre EISL TORIGNI IMMOBILIER MME Alexandra CELO 9 Rue Havin 50160 TORIGNI SUR VIRE

Destinatare(s) de ce rapport: EISL TORIGNI IMMOBILIER - MME CELO Alexandra (Agence), MRAMME CLARIC (Propriétaire)

www.agenda50cs.fr

Amionte Metrage - Flomb Termites - State des lieux - Constate Robien & Logement decent. Blian Energetique Col. Normes de sactices et d'habitabilité : Diagnostic rechnique immobilier - Dosser technique Amiante

SARE AU CAPITAL 7624 6 - RCS COUTANCES 444-237 713-00029 - APE 71120
ASSURANCE RCP II: HA RCP0084449 delorre par HISCOX - GALANCE 3 M6
ASSURANCE ROPE AND AND DENOTE PARTIES AND DENOTE

with sight of JFP



Sommaire

Note de synthèse de nos conclusions	8
Identification du bien expertisé	- 3
Désignation de l'immeuble	***************************************
Désignation du propriétaire Opérateur(s) de diagnostic	***************************************
Opérateur(s) de diagnostic	································· 4
Opérateur(s) de diagnostic	4
Croquis de reperage	4
Constat de repérage amiante	- 5
identification des parties d'imméuble visitées et éléments inspectés	6
dentification des parties d'immeuble non visitées et justification	- 7
Recapitulation des éléments non examinés et justification	
Constatations et informations diverses	7
Constat de risque d'exposition au plomb.	
Tableau sequentiel des mesures	
Etat de l'Installation intérieure d'électricité	. 9
Limites du domaine d'application du diagnostic	12
Synthèse de l'état de l'installation intérieure d'électricité	12
Parties d'immeubles n'ayant pu être visitées	1.2
market at interest of the same	13
Résultats détaillés du diagnostic	13
Annexe Note d'information accession	13
Annexe Note d'information propriétaire	1.8
Annexe Consignes générales de sécurité Annexe Note d'information Plomb	18
Posena (Assessment of the second	19
ionexe : Attestations d'Assurance et Cartifications	20

Varance a | 314a

ACENCA DAMAGNO DAMAGA 2011 JOS SIND CLARK PAGE 2/21

Feuillet 20 / 71



Note de synthèse du Dossier de Diagnostic Technique



Les tensinge permets di disposors usulline, seutri de bassarient, en pager la relationabilité de Calencet Agenda, el mit mercus lais ins provient se superiors de charge cotal di disposors. La riche de sentimbre de disposors de charge cotal di disposors.

The second second	MREMME CLARK	Ordre de missian du	09/09/2011
Propriábairo	FDARNLEY COURT	Date(s) d'intervention	12/09/2011
Demeurant	BARNLEY ROAD	Opsiler	2011-09-1010
	CRAYESEND KENT DATIOSD	Intervenant(s):	Philippe CHRETIENNE
	La Fieffe Bosrue!	Etage	Sans objet
Adresse du lit	F9 Light Britings	Section cadastrale	Non communiquee
	14350 ST MARTIN DES BESACES	N' de parcelle :	Non communique
1	Edd Sit Dr annotant med menonen	N de lot(s)	Sans objet

CONSTAT DE REPÉRAGE AMIANTE DANS LE CADRE D'UNE TRANSACTION

Armilles 8:134-23 a R1334-29 du Code de la Sante Publique - Arriste du 32/98/2003 Conforme à le norm NPX 46-020 - Arbite LI 334-11 du Code de la Santé Publique Le diagnostique la redépandant AGENDA attesse pour le bien immobilier objet du présent certificat

Qu'il n'a pas été repèré de matériaux et produits contenant de l'amiante, conformèment à la liste figurant à l'annèse 13-9 du Code de La Santé Publique et à notre enssion telle que ci-dessus définire

CONSTAT DE RISQUE D'EXPOSITION AU PLOMB

Articles L1334-5 à 1334-13 du code de la santé publique - Articles R1334-10 à R1334-12 du code de la santé publique - Artile du 25/04/2008 - Norme MF X 46-050
Philippe CHRETIENNE, Cabines AGENDA / MANCHE EXPERTISES Surl. après analyse des unités de diagnostic des parties privatives du bien immobilier
objes du présant constat de risque d'exposition au piornh atteste :

L'absence de risque actuel d'exposition au plomb. Il est rappele au propriétaire du bien l'interêt de veiller à l'entreuen des revêtements recouvrant les peintures au plomb afin d'éviter leur dégradation future

• ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE D'ELECTRICITE

Armies L134-7 at R134-78 at a du Code la la Construction et de l'Habitation - Anàtic du DR/07/2008 - Honya XPC 15-900 Philiage CHRETENNE, Cabiner AGENDA / MANCHE EMPERTISES Sarl, agrès diagnoses de l'état de l'Installation intérieure d'électristé assate que :

L'installation intérieure d'électricité comporte une ou des anormilies.

Mode de reglement : A réception de facture

Pms & GRANWILLS in 11/09/2017

Las bondesgrito recorrenteres atom del completivante du repudis Complet. Alexantico, perentos perentos par ever como RUBBER ANDREE SHOWS Philippe CHRETIENNE

CABINET AGENDA / MANCHE EXPERTISES SAFI
AU CAPITAL de 76.24 % - Siège : I Place Alsace Loraine 50400 GPAHVILLE
Tél. : 0.2.33 59.32.37 & 0.9.50 49.6 40 - Fax : 70.2.33 61.96 40 - Mobile No. 25.93.52.29
Entail agendatibles à granditions : Sièce : www.agenda60cs.fr
Sièce 4413/213 3003/RCS COCTAVATS : AFF "1178
Assume RCP Paler or The RCPO 44440 per 1151/COC Carante 1 ME
Pour countre votre tentilication Agenda lephas procha
**New : 0.300 EXPERT (0.300 307 375)

Version n § 514a

ACENDA Diagnostics - Dossier n. 2011-09-1010 CLARX - Page 3/21

radials of the wife JPP



Identification du bien expertisé

Dossier de Diagnostic Technique

En las de vents de tout du parce dun monte puis báix, un doss en le congresoir to introper faven par et la ridical, est anos en la la promette de vante pour en la la la promette de vante pour la promette

Sir do seur de dus production de cumpleand feu globamente subtante.

1. Le constancia inserve de constancia que productiva en comples el 4345 et 1734 el de code de la santé pulmique.

2. L'état montenomente observe les l'absence de matériales of productionnément de fairfante prévoi à l'amine d'1334 étationne code :

1. L'état montenomente observe de matériales of productionnément de fairfante prévoi à l'amine d'1334 étationne code :

1. L'état de l'ustra le bon patèrie de de gaz na sunsignése à l'arcide 134 étation de la constancion en de l'habitation

2. C'ant les donnes mendionnées au l'de l'arcide 123-5 du code de l'avoir onnement s'état des risques na ture le et sachnologiques provinces de l'avoir arcide 123-5 du code de l'avoir onnement s'état des risques na ture le et sachnologiques provinces de l'avoir arcide. argée: le diagnose de gorformance é relejauque présis à l'article L134 à d'a code de le construction et de l'hebitation ; L'étae de Finatallanon mérieure d'électionne présis à l'article L134-7 du même code : Le document étable à dissue du custoire des installaturs d'ai samissement non orifiecté mentionné à l'Article L833-1417 du node de la sante publique.

Le l'aboute de la equation de la committe de la com

2021-09-1010

Expertise(s) réalisée(s) le(s) : Destinataires :

12/09/2011 EISE TORIGNI :MMOBILIER - MME CELO Alexandra (Agence), MR&MME CLARK (Propriétaire)

Payeur MR&MME CLARK (Propriétaire) Commentaires

DESIGNATION DE L'IMMEUBLE :

La Pieffe Rosruel

14350 ST MARTIN DES BESACES

Etage Sens objet Non communiquée Section cadastrale . N' parcelle : N' iot : Non communiqué Sans objet Sans objet N for N porte N cava : N grener : N garage : N parking Sans objet Sans objet Sans objet Sans objet Parties Privatives Etendue de la prestation : Nature de l'immeuble : Immeuble Báti Antérieur à 1949

Date du permis de construire : Destination des locaux : Habitation imaison individualla) -

VENTE Dorumentis) fournits)



DESCRIPTION DE L'IMMEUBLE

Marson Individuelle comprenant RdC Salle avec coin cursine. Salon, Arrière Culsine, Entren, Salle de Bains avec WC Comples: Palier, 3 Chambres dont une avec coin tollette. Dépendances Remise et Auvent.

DESIGNATION DU PROPRIETAIRE :

MRAMME CLARK I DARNLEY COURT DARNLEY ROAD CRAVESEND KENT DATTOSD

Demandeur : AGENCE (EISL TORIGNI IMMOBNIER MME CELO Alexandra), agissant pour le compte du propriétaire Sur déclaration de l'intéresse.

OPERATEUR(S) DE DIAGNOSTIC :

Philippe CHRETIENNE : Certification n'Qualixpert C 0232

ATTESTATION D'ASSURANCE :

Le Cabinet égenda est assure en responsibilité crité professionnelle pour les activétés, objet ou précent rapport, auprès de HISCOX au titre du corerat n° NA RCP0064419 à hauteur de 3.000.000 é par sinistre et par ahnée d'assurance.

Vaidee: du 01/01/2011 au 31/12/2011

Le cabinet AGENDA atteste ne pas avoir eu recoits à la sous traitante pour l'étaboration de ce enssier. Le présent rapport est établit par une (dest personne(s) dont les compétences sont certifiées par l'organisme certificateur mentionné à côté du nom de l'opérateur de diagnostic concerné. L'attestation requise per l'article 8.271-3 du CCH, reproduite en annexe, a été transmise au donneur d'ordre préalablement à la conclusion du contrait de prestation de service.

VERPOR WITTERS.

ACENDA Diagnostics Dossier n. 2011-09-1010 - Tale Page 121 of She come





Propriétaire

MRSMME CLARK La Fieffe Bosruel

Adresse du bien

Dossier : Bătiment - Niveau 14350 ST MARTIN DES BESACES 2011-09-1010

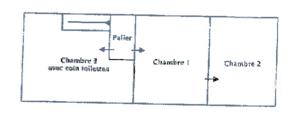
Maison principale - Tous Niveaux & Dépendances



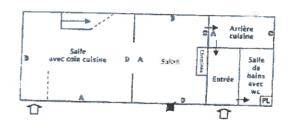
Dépendances



Combles



RDC



A Definition d'une sone d'un local

Mesure de plumb positive (classement 1 ou 2)

Croquis de repérage Document sans échelle remis à titre indicatif

Version n'S.51Aa

AGENDA Diagnostics - Dossier + 2011-09-F010 - CLARK - Page 5/21







Constat de repérage amiante

AMIANTE

Articles 8 1334-23 à 8 1334-29 de Code de la Santé Publique Artéca du 22/98/2002 - Conforme à la norme NFX 46 020 Répondant à l'article LE334-13 de code de la santé publique

Notre mission consiste en une rechetche systématique, visuelle et non destructive de matériaux et product susceptibles de contenir de l'amiante, figurant sur la liste definie à l'annexe 13:9 Notre recherche porte sur la structure intérieure du bâtiment et de ses quis-encembles (mars, potesia, closons, games, coffres verticois, plafonds, faux plafonds, poutres et charpeite, planchers, conduits de fluide, volets coupe fou, portes coupe fou, vide-ordanes, tremes d'ascenseur) et ne concerne que les matériaux unives dans la construction et les amenagements du bâtiment, à l'exclusion des équipements et matiniels (chaudières par exemple)

Les prélèvements nécessaires à notre investigation et entraînam une dégradation des matériaux sont réalisés sous la responsabilité du malore d'ouvrage. Enfin, les prélèvements concernant les matériaux ayant une fonction de sécurité. I*éléments coupe feu, clupets, joints.* Il ne sont réalisés que s'és n'entraînent aucune modification de l'efficauté de leur fonction de sécurité.

CONCLUSION

Philippe CHRETIENNE, Cabinet AGENDA / MANCHE EXPERTISES San International eléments et pièces inspectés du bian immobilier objet du présent certificat,

Qu'il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante

Conformement à la fiste figurant en annexe du décret 13-9 du Code de la Santé Publique et à notre mission telle que ci dessus définie.

La reperage par pièce des materiaux et produits est détaille dans la cartographie et dans les annèxes. La fiche récapitulative, les grilles d'évaluation, les croquis de repérage, les notes d'information et les préconsations sont associés au présent rapport qui ne peut être reproduit qu'intégralement.

Notre intervention a été réalisée conformément à l'ordre de mission du 09 septembre 2011

Dossier n' . 2011-09-1010

Date de l'intervention 12/09/2011 de 15h00 à 15h45 (durés : 00h45)

Nom de l'intervenant : Philippe CHRETIENNE - Certification Qualixpert n'C 0232

L'expersise a été réalisée en présence de l'Aucune personne présente le jour de l'expertise

Fait à GRANVILLE, le 13 septembre 2011, en deux (2) exemplaires originaux

TABLE I AGENCA MANCHE EXPERIMENTAL MANCHE EXPE

Varsion a 5.514a

ACENDA Diagnossics - Dussier n° : 2011 (3-17)10 - (2011)

THE WAL JAP



IDENTIFICATION DES PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES

Parties d'immeuble bâties	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments à examiner	Résultat du repérage AMIANTE
Maison principale RDC Salle avec coin cuisine	Murs Enduit ciment Pennure (Murs A+B+C+D) Murs Pierres Vernis (Mur A) Platond Plaques de piètre Peinte, Plancher Béton Carrelage	Absence
Maison principale RDC Salon	Murs Enduit ciment Peinture (Murs A+B+C+D), Plafond Bois tasure, Plancher Beton Carrelage	Absence
Maison principale RDC Arrière cuisine	Murs Enduit ciment Carrelage (Murs A+B+C+D), Murs Enduit ciment Papier-Peint (Murs A+B+C+D), Plafond Plaques de plâtre Papier-Peint, Plancher Beton Carrelage, Porte(s) et Bâti Bois Peinture (Mur A)	Absence
Malson principale ADC Entrée	Murs riaques de platre Peinture, Plafond Plaques de platre Peinture, Plancher Séton Carrelage	Absence
Maison principale RDC Salle de bains avec we	Murs Plaques de plâtre Faience, Murs Plaques de plâtre Peinture, Plafond Plaques de plâtre Peinture, Plancher Beton Carrelage	Absence
Maison principale ADC Cage escaller	Marches Bors Lasure, Murs Plaques de plâtre Papier Peint, Plafond Plaques de plâtre Papier-Peint	Absence
Maison principale Combies Palier	Murs Enduit climent Crept, Murs Plaques de platre Papier-Peint, Plafond Plaques de platre Papier-Peint, Plancher Bois Moquette collée	Absence
Maison principale Combles Chambre !	Conduits de Buide Enduit ciment Crépi, Murs Enduit ciment Papier- Peint, Murs Lambris bors Peintura, Murs Piaques de plâtre Papier-Peint, Platond Plaques de plâtre Papier-Peint, Plancher Bnix Mounter collège	Absence
Maison principale Combles Chambre 2	Murs Plaques de plâtre Papier-Peint, Plafond Plaques de plâtre Papier Peint, Plancher Bois Moquette collée	Absence
Maison principale ombles Chambre 3 avec coin toilettes	Murs Plaques de plâtre Farence, Murs Plaques de plâtre Papier-Peint, Plafond Plaques de plâtre Papier-Peint, Plancher Bors Moquette collée	Absence
pendances ADC Auvent	Murs Enquit ciment Pointure, Plafond Bois Tudes, Plancher Terre battue	Absence
ependances RDC Remise	Murs Blocs béton, Platond Bois Film bitumineux, Plancher Béton natiraux et produits figurant sur l'annexe 13-9	Absence

IDENTIFICATION DES PARTIES D'IMMEUBLE N'AYANT PU ETRE VISITEES ET JUSTIFICATION NEANT

RECAPITULATION DES ELEMENTS QUI N'ONT PAS ETE EXAMINES ET JUSTIFICATION NEANT

CONSTATATIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Les éléments cachés (plafonds, murs, sols...) par du mobilier, des revêtements de décoration de type synthétique, panneaux, matériaux isolants, cloisons ou tous autres matériaux pouvant masquer des matériaux ou produits contenant de l'amiante, ne peuvent être examinés par manque d'accessibilité.
- Les parties d'ouvrage, éléments en amiante inclus dans la structure du bâtiment ainsi que les éléments coffrés ne peuvent être contrôlés, notre mission n'autorisant pas de démontage ou de destruction.

Version a 5 51Aa

ACENDA Diagnostics - Dosster n : 2011-09-1010 - CLARK - Page 7/21

The

INF TET



Constat de risque d'exposition au plomb

PLOME

Acestes 1,1334-5 à 1,1334-10 du route de la vanté publicion - Articles 81334-10 à 81334-12 du cude de la santé publique - Arcêté du 25/05/2006 - Nome NFX 45 030

to control is completed a product of plants of them a farrier to 1115) as only in a control plants a major to concentrate a plants of the particle of the control of the particle of the part

CONCLUSION

Philippe CHRETERINE Calimet ACENDA / MONERE CAPITY SEE agree analyse des unnes de diagnosis des parties provinces dis hier immediales objet du present constat de visque d'exposition au plumin elessie

L'absence de risque actuel d'exposition au plomb. Il est rappelé au propriétaire du bien l'intérêt de veiller à l'entretien des revêtements recouvrant les peintures au plomb afin d'éviter leur dégradation future.

facteurs de degradation : SANS OBILIT.

TOTAL	Non mesurces		Classe I	Classe Z	Classe 3
de diagnostic	30	33	Ð	1	0
	37.04%	61.11%	0%	1.65%	Q94

Notre intervention a été réalisse conformément à l'ordre de mission du 09 septembre 2011.

Date de l'intervention: 12/09/2011 de 16h30 à 17h00 (Durée : 00h30)

Nom de l'intervenant Philippe CHRECIEMNE - Certification Qualixpert n° C 0232

Validité du présent constat : UN AN (11/09/2012)

APPRECIATIONS SURLESSAY GENERAL DU MEN I DON ETAL

L'expertise à été realisée en présence de : Aucune personne présente le jour de l'expertise

Local libre d'occupant, destiné à la vente. Absence d'enfant mineurs.

Fait a GRANVILLE, le LE septembre 2011, en deux (2) exemplaires originaux

Philippe CHRETTENNE

CABINET AGENDA / MANCHE EXPERTISES Sari au capital in 7664 T. Sidey - I Place Alara Leiribin SCODO CRAPPELE Tél. + 02.33 59.82.67 & 09.50 49.96 do - Fax : 02.23.61.96.40 - Mobile 06.25.05.52.29 ng 44 ng 309 50 49 90 40 Fan (02 33 61 96 40 - Mohile 66 Email agendadies a gwall com - Site : www.agendadies.fe (pp. 4 ann 1977 - process of the process to 1985)

(verion a)5-314a

ACENTA Diagnostics Dissier n 201 03-1013 CLARK - Paga 8/21

winc JFP

Tableau des mesures

Les valeurs des mesures sont exprimées en mg/cm². L'indication du mur permet de définir la localisation de la mesure Le mur A est le mur d'entrée dans la pièce, les lettres suivantes sont affectées aux zones en fonction du sens des arguilles d'une montre. La zone « PL » désigne le plafond.

Définition et limites de la mission

Notre mission comprend:

- L'établissement de la liste et la localisation précise des unités de diagnostic des locaux de l'habitation concernée (on entend par unité de diagnostic les portes, les fenêtres, les plinthes, les parois murales ainsi que les plafonds).
 - Appareil à fluorescence X :
 - · Fabricant . NITON
 - a N° de série : 19252 » Date de chargement de la source : 2012
 - . Autorisation ASN (DCSNR) n' : T500282 S2

 - Autorisation ASN (UCSNR) n°: T500282 52
 Date de fin de validité de l'autorisation : 31/12/2012
 Nom du titulaire de l'autorisation ASN (DGSNR) | Philippe CHRETIENNE
 Nom de la Personne Compétente en Radioprotaction (PCR): Philippe CHRETIENNE
 Fabricant de l'étalon : NFON
 Concentration : 1,53 mg/cm²
 Incertitude : +ou-0.09 mg/cm²

- Modèle : Xip 300 40mCi Rèf. DG5NR FE0005
- » Nature du radionucléide : 109 Cd
- Activité: 1480 MBq
- . Date d'autorisation : 31/12/2007

- · Incertitude +ou- 0.09 mg/cm²

Tableau séquentiel des mesures des parties privatives

Date d'Intervention : Date d'édition : Taux de référence (seuil); Numéro de dousier :

Nombre de mesures positives :

12 septembre 2011

13 septembre 2011 1,0 mg/cm²

2011-09-1010

I sur S4 unités de diagnostic analysées

La Fleffe Bosruel

Adresse du 14350 ST MARTIN DES BESACES

Nombre de mesures positives: I sur S4 unités de diagnostic analysées									
N de Mentre	Local	ijnité de d'agmatic / Zone	Substrat	Navitem ent appurent	Prise da mesere	Wesurn img/cm fi	Stat de observation ou observation	Classe- on ant.	Degrada- tion x
And the second second	The second secon	100000000000000000000000000000000000000	1			0,1	ETALONNAGE		
2	Maison grancissie NDC Salle avec roin cuisine	Porte(s) et 888	80-1	Verms	NON MESUREE		Matériau sécent		
1	- igera	Plancker	विस् स्ट्राइ इस्ट्राइ	Carrelage	NOW MESUREE	-			
4	idem	Pinthes	Bots	Penture	\$61000	0,2		0	
5	form	Plintings	Boit	Pelvoure	Milderia	0,3		9	
á	idere	Murs A	Poperty s	Vernis	NOR MESUREE				
F	idem	Murs A	Endust	Pre in turn	Miles	0,1		0	
8	idem	Murs A	Endult ciment	Peinagre	Milliou	0,2		0	
9	Hiero	Murs &	Enduit	Pelreture	Million	0,4		0	
10	läern	Murs B	Endust	Peinture	Nilleu	0,4		¢	
11	idem	Murs C	Enduit	Peinture	Milleria	9,0		0	
12	fdem	Murs C	Englist	Printure	Artille or	0,0		0	
73	ldem	Mws D	Enduit	Printure	Milieu	0,2		9	
14	Idem	Murs D	Enduit	Painturp	86Gett	6,0		0	
7.5	stean	Embrasure de fenêtre coin cuisina A	Enduit ciment	Peinture	Milleu	0,3		0	
16	Idem	Epitrasure de fenêtre coin culsine A	Endwit cortent	Peinture	Midlie sa	0,2		0	
1		Emigracuse da Senitros com						_	

Select									
16 Iden	14	idem	More D		Painturp	Miller	6,1	0	
15	\$ 5 S	főem			Peinture	Milleu	0,1	0	
17 Idean	16	Idem			Peinture	Milless	0,2	D	
10 1-dem	17	idem		Bots	Peinture	Milleu	0,0	 Q	
26 Idem	18)dem			Peinture		0,0	0	
26 Idem	19	Iden)	Fereitre coin cultime A	Bois	Easure	NON MESUREE			1
22 Idem Cuisine C Ciment Peinture Moiru O,0 U						Milieu	0/8	0	
13 Ident Custine C Bots Cature More Regulate	21	idem			Peinture	Milles	0,0	G	
24 Ident Embrasure de Resilies Coin Bois Peinture Milles O,0 O 25 Ident Grille de délegage Mêrat Peinture Milles O,1 O 25 Ident Grille de délegage Mêrat Peinture Milles O,1 O 26 Ident Grille de délegage Mêrat Peinture Milles O,2 O 27 Ident Grobasont de femère A Pière Peinture Milles O,0 O 28 Ident Grobasont de femère A Pière Peinture Milles O,0 O 29 Ident Emplayant de femère A Pière Peinture Milles O,0 O 20 Ident Encadrement d'embrasont A Pière Peinture Milles O,0 O 20 Ident Encadrement d'embrasont A O 20 Ident O,0 O 21 Ident O,0 O 22 Ident O,0 O 23 Ident O,0 O 24 Ident O,0 O 25 Ident O,0 O 26 Ident O,0 O 27 Ident O,0 O 28 Ident O,0 O 29 Ident O,0 O 20 Ident O,0 O 20	22	ldem		Boxis	enusej	NON MESUREE			
24	23	ldem		8ols :	Peinture	Millers	0,0	0	
25 Johns Grille de délening C Méral Pelroture Milleu 0,1 0	1		CWYINE C	Bois	Peinture		0,0	Q.	
28 Idom Embraquer de feméros A Place Peinture Ministra C.G. 0 1 0 1 24 1 1 1 1 1 1 1 1 1	23		Grille de défense C	Mèral	Péle ture	Millera	1,0	0	
28 Idom Embraquer de feméros A Place Peinture Ministra C.G. 0 1 0 1 24 1 1 1 1 1 1 1 1 1	26	ldem		Metal	Peinture	3666916	0,2	D	
28 Idom Embraquer de feméros A Place Peinture Ministra C.G. 0 1 0 1 24 1 1 1 1 1 1 1 1 1	22	ldem		Plane	Peroture		0,0	0	
	28			Plate	Peinture	Molester	6.0	0	
10 Idem Encadroment d'embrasure A Bois Petintico Milleu 0,1 0		Falenq		Soit :	Peinture	Milies	9,8	0	
31 tigent Tablette jour femètre A Bois Lasure NOM MESUREE	30	idem		BOIS	Peintura	Militiesa	0,1	0	
	31			Bois	Lastin t	NON MESUREE			
32 Idem Pacard porte A Box Lasure Milliam D.D 0	32	(dem	Exterieur Placard poirte A		Lasure	Milleu		0	}
11 idem Interious Pincard porte A Bors Lasure Miles QQ 5 9 84 ratem Parket Structs I PL Bors Lasure NOW MESURES	33	ide m	Interieur Pincard porte A	8015	Lasure	. Stille u	0.0	9	
24 sem Pourreis) PL Bois Lasure NON-MESURES	34	raie m	Pourreis) PL	8019	Lasure	NOW MESUREE			

Varsion n 5 StAp

AGENDA Diagnostics - Dossier n 2011-09-1010 - CLARK - Page 9/21



Tableau séquentiel des mesures des parties privatives

Cate d'intercontium

Date d'édition

Taux de référence talaire

fauntes de destire

fauntes de molarra.

fauntes de molarra. 12 Amplemble 2011 13 septembre 2011 13 mg/cm² 2011 03-1010 63

Adressa du

La Fietta Bironiel

14350 ST MARTIN DELBESACES

Periodit	1984	person magnetics / Jones	Shell-HAR	Recommendation of particular	Price By Harrison	Morey	to the state of	120444	Depa
11	160.00	metrick H.	754341 H	Prette	NON WOODER		shorocod		
16-	Manuscriptoria ACC Julya	Criminal deposits &	Eppun. Uppus	Protect	Miley	IU.		- 3	
17	16m	Extraory & port A	STREET SUPPLIES	Textore	Miles	52		-1	_
16	100.00	Perchan	96 tre	Cerry age.	NON WESTER	777.1			_
11	99.99	Parities	Bart	Percent	LITATE TOWNS	0.0			_
10	100%	Parties	Barrio .	Assistant	West	11,1			_
+1	i i i i i i i i i i i i i i i i i i i	Wate A.	Shipper	Person	Miles	0.2		- 9	
62	illeren.	Mars A	Seedad.	Parties	mire	li,i		-	
41	ilery.	Mari 9	Triduit	Feature	unter a	na			
10	1000	Pio I	Endust	100000000000000000000000000000000000000		20			-
-		200757	Little C	Person	W/es.			1,0	_
45	1100	Mers. C.	Interior Contract	Person	Wiles	80		- 1	
+0 :	in-e	Mars C	(900.00	Persone :	Military	80		- 1	
177	W.W.	Mat C.	Sindless Consent	Permit	Miles	63		-2	
48	ijan.	W/10	Endustry Union	Festare	Miles 1	60		1))).	
+9	Mare.	Gerant external Entrance or health 2	- Marr	PERSON	Military	93		0.0	
92	dem	Devised and point Debuguer.	- Ger	Pentire	Wite -	63		n	
31	due	Continuers de fandre	\$m	Paliting		183	69	-1	
12	and .	Tablem Mad feeter :	Bus	141419	NON MEDITE				
13	(Man)	Cheminas C	Marry		HON MESUMEE		Appendix De Visible model		
14	dam.	Cheminde	5971	Creps	Mitche	0.9	10/1/25 1/10	- 9	
33	100	Chemines -	P14/74	CHips	Bibliopy.	0.0		-6	
10	100 =	Owners 3	\$06	5,8,5014	HOW MESURES.				_
1	ligen.	Product Pt	Breis.	1,31075	HOW MESTINES				_
	Marriel process ACC Arrers	Shuraht retentur Ental Liver	Ender	24109					
54	ngov	Sucret solition Embraces	Cream	Papier Nort	18-0 mg	63		0	
hii .	titem	Durrain soldrieur Person er	Chert	Pages have	Milyy	0.3		В	-
81	Marin Marin	BAS A	Jun.	Printer	Miles	0.0		1	
51		Linky eur forteix) et 841 A. Calles Porteix et 840 A.	Berry.	Penture		0.6		- 1	
14	100 m 100 m	Pancher	Marie	Carrings.	HON MESUREE	U.B		-	
15	Same	Maryl	Seiter please	Carrylage	NON WESUNEE				
44	10-1	Warst	SHOW	Carrelinge	NON MESUREE				
97	ane.	Mest	Simplest.	Cerritige	NON MESUREE				
69	Taken	Wart D	Brokett	Carriage	NON MESUAEE				
63		March	fishit.					-	
	(Mein)		Indet	Pager Pens	Militing	0.2		- 1	
70	Tatie	Mrs 4	(mess)	Paper-Peer	Miles	0.3		.0	
n	ident .	Mark E	107w30	Papier Perry	Wilson	91		. 0	
ri .	izere	Market	Circles	Papier Feint	Milles	0.2			
79	iden	Masic	indut (men)	Paper Print	Moley	0.6		- 10	
14	ride to	Mark C	Epiduti (Street)	Papier Paint	Miles	5.3		-3-	
75		Mark D	- teme	Paper Pare:	Miller	-0.6		0	
24	- Okto	Murs D	Einthurt cone co	Paper Print	Millen	2.5		2	
20		Destart Address Embryone as Newton 2	Pikine	Pentule		11.01		39	
19	Telesia	Duran energy Emmany as feeting it	Plane -	Petricin	1,000	0.0		-(1	
8	idem	toyatrement d'anthanne I	900	Periture	Milen	0.0		. 2	
90	1970	Enlastment Egyptrappe C	A4.4	Perture	Willen	0.0			
B!	Agen	Hairteau de diffense C.	PRESE	Permis	Miley	0.0		.0	
10	Mary.	Barrello de defende 5	Plaques de	way and the same of	Milien	0.0			

Version n 5.51An

ACENDA Diognostics - Gossier a CLARK - Page 10/21

Feuillet 28 / 71



Tableau séquentiel des mesures des parties privatives

Date d'intervention : Date d'édition : Taux de référence (seuil) 12 septembre 2011 13 septembre 2011

1.0 mg/cm² 2011-09-1010

Adresse du

14350 ST MARTIN DES BESACES

Numéro de dossier : Nombre de mesures: Nombre de mesures positives :

I sur \$4 unités de diagnostic analysées policy de diagnostic y Isaa

Substines Rouleum-unt appropriet Friend de mariet Missanne Cost Me entre Cost de Cost

Classe Degrada

Lágeade des Elais de conservation ou ph<u>servations</u> : NV o Noe Visible - NO « Non Gégradé - D = Dégradé - EU = Etat d'Usage

Local

Lémentle des dégradations:

At local présentant au moins 50% d'unité de diagnostic classe 3

At local présentant au moins 10% d'unité de diagnostic classe 3

Bi local présentant au moins un plancher ou plafond menacant de s'effondrer ou en tout ou partie effondré

Ci focal présentant des traces importantes de coulures ou de ruissallement ou d'écoulement d'eau sur plusieurs unités de diagnostic d'une même pièce

O s'écolé grécentant plusieurs unités de diagnostic recouvertes de moissaures ou de nombreuses teches d'humidité.

Légende dus classements : 0 : mesure inforieure au seuil. 1 : mesure supérieure au seuil et état NV ou ND. 2 : mesure supérieure au seuil et état EU. 3 : mesure supérieure au seuil et état D.

--- FIN DES MESURES ---

Identification des parties d'immeuble n'ayant pu être examinées, et justification

Parties d'immeuble	Justification
Maison principale ROC Entrée	Pièce dont les substrats sont bruts et ou avec revêrements récents
Malson principale RDC Salfe de bains avec we	Pièce dont les aubstrats sont bruts et on avec revêtements récents
Maison principals RDC Cage escaller	Pièce dont les substrats sont bruts et ou avec revêtements récents
Maison principale Combles Palier	Pièce dont les substrats sont bruts et ou avec revêlements récents
Maison principals Combles Chambre 1	Pièce dont les substrats sont bruts et ou avec revêtements récents
Maison principale Combies Chambre 2	Pièce dont les substrats sont bruts et du avec revêtements récents
Maison principale Combles Chambre 3 avec coin toilettes	Pièce dont les substrats sont bruts et ou avec revêtements récents

Version n'5 51 kg

AGENDA Diagnostics - Dossier nº | 2011-09-1010 - CLARK - Page 11/21

als wer JFP



Etat de l'installation intérieure d'électricité



Amora LCEAT, 4124-10 2-11 du CCH - Arriths du 08/07/7008 - Norme XP C 1 € 400

LIMITES DU DOMAINE D'APPLICATION DU DIAGNOSTIC

Le diagnostre a pour objet d'identifier, par des contrôles visuels des esseu et des mesurages, les defauts susceptibles de compromettre la securité des personnes. En auton cas il ne montrese un contrôle de conformité de l'installation vis à est d'une querconque reglementation

Le diagnostic norte uniquoment sur l'ensemble de l'installation intérieure d'électricité à basse tension des locaux à usage d'habitation située en aval de l'appareil général de commande et de protection de catte installation. Il ne concerne pas les matériels d'utilisation amoubles, ni les choults internes des matériels d'utilisation fixes, destinés à être reliés à l'Installation électrique fixe, ni les installations de production d'énergle électrique du générateur jusqu'au point d'Injection au réseau public de distribution d'énergle ou au point de raccordement à l'installation intérieure.

L'intervention de l'opérateur de diagnostic ne porte que sur les constituents visibles, unitables, de l'installation au moment du diagnostic. Elle s'effectue sans déplacement de meubles ni démontage de l'installation électrique (hotmis le démontage des capots des tableaux installation entre le l'installation entre le l'installation entre le fluctricité peuvent ne plus être repérés, notamment.

- les parties de l'installution électrique non vigibles lincorporées dans le gros œuvre nu le second œuvre ou manquées par du mobilieri ou mécessitant un démontage ou une déténdration pour pouvoir y accèder bollès de connectori, conduits, phinnes pourattes huisserres, éléments chauffants incorporés dans la maçonnerie, luminaires des gracines plus particulérements
- les piarties non els bles ou non eccessibles des tableaux électriques après démontage de leur capet
- inadequation entre le courant assigné (calibre) des dispositifs de protection contre les surintensités et la section des conducteurs sur toute la longueur des circuits

SIN THESE DELIGITATION INSTALLATION INTERIEURE D'ELECTRICITÉ

Philippe CHRETIEANE Cablest ACENDA / MANCHE EXPERTISES Seri, après diagnostic de l'état de l'installation minimetre d'electricité sittaste que

L'installation intérieure d'électricité comporte une ou des anomalies pour laquelle ou lesquelles il est vivement recommande d'agir afin d'eliminer les dangers qu'elle(s) présente(nt)

Notre intervention a été réalisée conformément à l'ordre de mission du 09 septembre 2011.

Date(s) de l'intervention: 12/09/2011

Opérateurs) de diagnostic. Philippe CHRETIENNE Certification Qualixpert n°C0232

Validité du présent constat. Trois ans, jusqu'en 11/09/2014

L'expertise à été réalisée en présence de : Aucune personne présente le jour de l'expertise

Fait à GRANVILLE, le 13 septembre 2011, en deux (2) exemplaires originaux



CABINET AGENDA / MANCHE EXPERTISES SAIT 48 Caminsi do 7474 | 1 Singo | 1 Nano Afrang Lorraine S0440 GPAFFVRA E #61 : 92 53 59 32 57 & 99 50 49 96 40 - Fax : 92 33 61 96 40 - Mubite 96 15 65 52 29

Linux agendantes a gradicam - Stor a www.gendantes.fr Control of the Control of the Control of the American Control of the Con



Version in 2 31 Av.

ACENCIA Diagnatura Datagna 2011 09-1010 CLARK AND 12101

Types d'anomalies constatés

La liste et la localisation de toutes les anomalies constatées sont détaillées dans la suite du document

Les numéros d'article correspondant aux anomalles identifiées et aux informations complémentaires (cf. « Résultats détaillés du diagnostic » sont classés en groupes (B.+ 1 chiffre) identifiant les rypes de risques encourus (cf. « Objectif des dispositions et description des risques encourus »), conformément à la norme XP C 16-600. Chaque numéro d'article est composé du numéro du groupe auquel il est rattaché, suivi d'une série de chiffres plus éventuellement une fettre.

N'	Type o'anomalie
8.2	La protection différentielle à l'origine de l'installation électrique et sa sensibilité appropriée aux conditions de mise à la terre.
5.3	La prise de terre et l'installation de mise à la terre.
8.5	La liaison équipotentielle dans les locaux contenant une balgnoire ou une douche
86	Les règles liées aux zones dans les locaux contenant une baignoire ou une douche.
8.7	Des matériels électriques présentant des risques de contact direct.
B.7.3 c1	Des conducteurs non protégés mécaniquement,
8.8	Des matériels électriques vétustes, inadaptés à l'usage,

PARTIES D'IMMEUBLES N'AYANT PU ÊTRE VISITÉES

Méastr

CONSTATATIONS DIVERSES

installations ou parties d'installation non couvertes

Les installations ou parties de l'installation mentionnées chaprès ne sont pas couvertes par le présent diagnostic, conformément à la norme XPIC 16-600 :

Les circuits de communication, de signalisation et de commande alimentés en très basse tension de sécurité (TBTS)
sous une tension <= 50 V en courant alternatif et 120 V en courant continu sauf pour les piscines et les locaux
contenant une baignoire ou une douche

Points de contrôle du diagnostic n'ayant pu être vérifiés

N' article (1)	Type d'asonabe
8.3.3.4 a	Connexions visibles des canalisations métalliques à la liaison équipotentielle principale <u>accalisation</u> : Prise de terre <u>lestification</u> : Points de connexion non visibles
8.4	Dispositif de protection contre les surintensités adapté à la section des conducteurs sur chaque circuit Localisation : Tableau de répartition principal n'i Ristification : Le capot du tableau n'est pas déposable

1) Référence des numéros d'articles selon la norme XP C 16-600 - Annexe C.

Constatations concernant l'installation électrique et/ou son environnement

Néant

RÉSULTATS DÉTAILLÉS DU DIAGNOSTIC

Informations générales

Caractéristiques de l'installation

Valegr
ErDF
Oui
Monophasé
> 15 ans

Version n S.514e

AGENDA Diagnostics - Dossler n : 2011-09-1010 - CLARK - Roge 13/21

NEW WHE JF



Compteur

Localisation: Malson principals RDC Salle avec coin culsive

Ca. 1970 a martin and the contract of the cont	ent to the second of the secon
Caractéristique	Market -
) DOMA FOODS 63 658 IDS5	45479
Index Heuras Crauses	Sans poiet
100000000000000000000000000000000000000	- Jana Otte

Disjoncteur de branchement

Localisation : Maison principale ROC Salle avec coin cuising

The second secon	
Caractéristique	Valeur
Calibre	15 / 45 A
Intensité de réglage	30 A
Différentiel	, 500 mA

Prise de terre

Localisation: Maison principale RDC Saile avec coin culsing

CAractértatique	Valent
Reparance	31 Ohms
Section du conduiteur de terre	>= 16 mm² en cunre isoli
Section du conducteur principal de protection	Conducteur absent
Section du conducteur de l'alson équipotentielle principale	Non-verifiable

Tableau de repartition principal e l

Localisation: Maison principale RDC Salle avec com cuisine

Section des conducteurs de la canalisation d'alimentation : Non verifiable

Tableau de répartition secondaire n' l

Localization: Marcon principale ROC Salls de bains avec wo

Tableau de répartition secondaire n'2

Localisation Dépendances ROC Remise

Tableau de rénardition secondaire n'3

Localisation: Maison principale RDC Arrière cuisine

Anomalies identifiées

N: eitliche (T)	Libetté des anomalies et des mevares compensatoires (2)	Photo
1237	La manueuvre du bouron test du Ides) dispositif(s) de protection differentielle n'entraîne des son illeur) declenchement Localisation: Adpaneil général de commande et de protection	Monit
0.83104	Lets/ societs) de prise de courant place(u) à l'extérieur ne sont pas protègés par un dispositif différentiel à haute sematifice « 10 mA.	
R. F. J. S. g	Des circuits de comportent pas de canducteur de protection rellé à la terre Localitation : Maison principale RDC Salle avez con cuisine. Maison principale RDC Arrière cuitine. Maison principale RDC Entrée hastification : Présence de circuits lumières et prises n'ayant pas de conducteur protection raccorde à la terre.	903
53.3.6.1	Meaure compensatoire. Non mise en œuvre ou mise en œuvre incorrecte	
NJ395	Les boîtes de connexion métalliques en montage appairent du encastré ne sont pas reners à la terre. Localitàtion Meson principale RDC Salle avec coin cursine partification. La pui les boites de connexion métalliques de sont pas relies à la terre.	003
#3393	Mesure compensatore. Non mise en œuvre ou mise en œuvre incorrecte.	
83 3 A	Locaux contenant une balgnoire ou une douche : la continuité électrique de la liaison aquipotantielle supplémentaire, réliant les éléments conducteurs et les masses des matériels électriques, n'est pas satisfasante (résisance superieure à 2 ohins) localisation. Maison principale RDC saine de bains avec et Justification. Absence de continuiré sur I la balgnoire métallique.	
#50D	Meaure compensatoire. Non mise en œuvre ou mise en œuvre orcorrecte.	

version a 5.51Ac

ACENDA Diagnoss & Dossier n 2011-03-2010 - CLARK Page 14/21

86314	Local contenant une baignoire ou une douche. l'installation électrique ne répond pas aux prescriptions particulières appliquées à ce local ladéquation entre l'emplacement où est installé le matériel électrique et les caractéristiques de ce dernier - respect des règles de protection contre les chocs électriques liées aux zones). Localisation. Maison principale RDC Saile de bains avec wc. listification. Emplacement du (des) matériells) non adapté à l'endroit où ilss est isonti installées. Socle de prise de courant sans broche de terre en hors zone - Matériel de Classe i hors chauffe-eau électrique en zone 2. Indice de protection du (des) matériells) non adapté à l'endroit où ilss est isonti installé(s).	005
873cl	Des conducteurs isolés ne sont pas placés dans des conduits, goulottes ou plinthes en matière isolante jusqu'à leur pénétration dans le matériel électrique qu'ils alimentent <u>iocalisation</u> Dépendances ROC Auvent <u>justification</u> Présence de conducteurs actifs accessibles sur un ides) point lumineux	Arrameter Maria
B73d	L'installation electrique comporte des connexions dont les parties actives nues sous tension sont accessibles Localisation Tableau de répartition secondaire n'2 justification Absence d'un ou plusieurs obturateurs	A CANADAMAN ALIAN AND AND A
883b	L'installation comporte des matériels électriques inadaptés à l'usage kocalisation Maison principale RDC Salle avec coin cuisine lustification Présence de câbles au Normes Anglaises	400

informations complémentaires

M'article (E)	N. L. H. C. A. L. F. C.	
8.11 a2	Libellé des informations	Photo
	Au moins un circuit de l'instaliation n'est pas protègé par un différentiel <= 30 mA	
81162	Au moins un socie de prise de courant n'est pas de type à obturateur.	

1) Référence des informations complémentaires telon la norme XP C 16-600.

Version n'5 514e

ACENDA Diagnostics Dossier n 2011 09-1010 · CLARX · Page 15/71

Sel WYSC THE

^{1.} Reférence des monteres d'articles solon la norme XP C 16-600 - Annexe C.
2. Une messane compensatoire est une instance qui permet de limiter un risque de choc électrique lorique les régles fondamentules de sécurité ne peuvent s'appliquer pleinement gour des vaions soit économiques, soit techniques, soit administratives. Le n'il article et le libelle de la messare compensatoire sont indiques un dessous de l'anomalie concernée.



Objectif des dispositions et description des risques encourus

Anomalies identifiées

M"	timper if the disperiences et description dur risques encours
	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
	The second secon
	Protection différentielle à l'origine de l'installation
B.2	Ce dispositif permet de protager les personnes contre les risques de choc électrique lors d'un défaut d'isolèment sur un mailleux électrique.
Dod.	Son absence ou son marvais functionnement peut être la cause d'une électrisation, voir e d'une
	é ectrocution.
	Prise de terre et installation de mise à la terre
B.3	Ces éléments permettent, lors d'un défaut d'isolement sur un matériel électrique, de devier à la terre le courant de défaut dangereux qui en résulte.
Deal	L'absence de ces éléments ou leur inexistence partielle, peut être la cause d'une électrisation, voire d'un
	electrocurion.
	Fig. 1. 1 & 3 & 2 & 3 & 4 & 5 & 10 & 10 & 10
10 1	
	And the state of t
	Liaison équipotentielle dans les locaux contenant une balgnoire ou une douche
8.5	Elle permet d'éviter, lors d'un délaut, que le corps humain ne soit traversé par un courant électrique dangereux.
	; Son absence priviègie, en cas de défaut, l'écoulement du courant électrique par le corps humain, ca qui
	peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution
	Règles lièes aux zones dans les locaux contenant une baignoire ou une douche
8.5	Les régles de mise en œuvre de l'installation électrique à l'intérieur de tels locaux permettent de limiter : le risque de chocs électriques, du fait de la réduction de la résistance électrique du coros humain lorsous
4.4	collubitiest moutriè du immarch.
	Le not respect de celles-cope it être la cause d'une électrisation, ce ce d'une é extrocution
	Matérials électriques présentant des risques de contact direct
8.7	Les matéries électriques dont dos parmes nues sous tension sont accessibles (matériels électriques anciens, fils électriques dépudés, bornes de connexion non placées dans une poite équipée d'un capat.
	matériels électriques cassés, etc.) présentent d'importants risques d'électrisation, voire d'électrocision
	Matériels électriques vétustes ou inadaptes à l'usage
8.8	Cas matériels électriques lorsqu'ils sont trop anciens n'assurent pas une protection satisfaisante contre
D/G	l l'accès aux parties nues sous tension ou ne possèdent plus un niveau d'isolement suffisant. Lorsqu'ils et sont pas adaptés à l'usage que l'on veut en faire, ils deviennent très dangereux lors de leur utilisation
	Dans les deux cas, ces matériels présentent d'importants risques d'électrisation, voire d'électrocution.
	िक्रास किए के अभिनेत्र के एक की कार जैकार जिस हुकाई एक सम्मामकाल गई की उन्तर कर खेळू वर्क किया प्राप्त के एक स
\mathcal{U}^{-1}	The state of the s
	The state of the s
112	
w ************************************	The same of the sa

Informations complémentaires

	N.	Objectif des déspositions et description des risques entinarits
		Sometime to the state of the st
74 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7	i 1	
		10 Tolk (10

Wester KS, Tries

CARK PAGE STEEL

Planche photographique

001 : Tableau de répartition principal n°1



002 : Maison principale RDC Salle avec coin cuisine, Maison principale RDC Arrière culsine, Maison principale RDC Entrée



003 : Maison principale RDC Salle avec coin cuisine



004 : Maison principale RDC Salle. avec coin culsine



005 : Maison principale KDC Salle de bains avec we



version n 5 SIAe

AGENDA Diagnostics - Dassier n° 2011-09-1010 - CLARK - Page 17/21



Note d'information propriétaire :



A professional designation of the profession of

En rias de di ciercie de 10. Après de calorofiligables qui de faire piatonds et si un doile nervoire su la présente di amiante, le modrinaire o Doit Pais d'éfrance us sui des présentantes en collectaires ans le troitoir en de la construir langiquaire. L'en use présentant fond l'oujet d'une aculier qualitaire per un laboratione comprésent en dérent somme de présente d'universit des la material, leton les monthières, d'alla si pour articles.

such a type compresso en servicinament de presente à mestra tenir en la safrat une fon les brodalités, claires spoi artisés.

Bits flavre dessirés peut était de ranservoison à cet effet, il find appel est inchreitem de la construction qualific, sins qu'il dessir l'était de conservation de cet mestrature character character remptat aux gelles d'évaluations sectionement définire par la réglementation qui tient compte notamment, de l'accessibles du modéralités de son despiré de dispreciation, de son exporazion à des s'houts ett des vibrations, ainsi mur de l'esti sertice de manquement d'une.

Conservez vos récuristes : C'est le « curriet de santé amiante » de votre basiment (a grille, d'expandém permet de descrimine l'état de conservation (h) des l'acagis, considerages et faise plafonds contents de l'amante et les mesures que à miquilistaire doit presente va fonction de resultant de dagnostic.

dod precisió vo contra contratarios y al improvento. Establica de la Establica de Contratarios por el contratarios per contratarios de la Establica de Contratarios per contratarios per contratarios per contratarios per contratarios per contratarios de la establica de contratarios de la contratario de contratarios de la contratario del Contratario de la Contratario de la Contratario de la Contratario del Contratario de la Contratario del Contratario del Contratario de la Contratario de la Contratario del Contratari

Table 1 Charles page in larger to the lagger to the last the last the Martin Table to the last the las

The first section of the production of the produ

e saftan sasi o nestrio sus Profesione Tribus and sasphologica

En 13 de sur en la contra d'ampo, esta tente 1. S'interpriter à 5 l'interpriter à 1 l'interpriter à 1

A Flavor des travaux.

A Flavor des travaux.

A Flavor des travaux.

Fla

CONSIGNES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ DEVANT ÊTRE INTÉGRÉES AU DOSSIER TECHNIQUE « AMIANTE »

CONSIGNES GENÉRALES DE SÉCURITÉ DEVANT ÉTRE

I de la company de propose de l'acceptant de l'acceptant de la company de l'acceptant de l'acceptant de l'acceptant de la company de l'acceptant de l'acceptant de la company de l'acceptant de l'acceptant de la company de l'acceptant de l'acceptan

Indicarmatines groundees
Respirer des fibres d'armiente aux discipateire sour la march. Clinhaiseurs de cus fibres est
Respirer des fibres d'armientes pareix (dont les caments de passent et de la place pa Les vasteraux controvant de l'anni una peuveix iberes des fibres d'ansairem en sui d'usion actionnaire du lois l'internament mottant en traise l'intégrité du matériau igne exemple profess, presques, des uses, protess. Ces situations peuvoit à l'ont conduce à des traisellerlers longurataires si des restaires de protection celationers se voire pas prives.

d'est economissée aux particules d'évites peuvoit d'anniées sur des matériaux internations d'armient et aux des matériaux finables internation d'armient de l'armient de configuration de configuration de l'armient au annière de des des la configuration de l'armient de configuration de la configuration de la configuration de l'armient de protection de configuration de la con

2. Information dus professionants
Pr

3. Consignes générales de sécurité A. - Consignes générales de sécurité visant à réduire l'expasition aux poussières

A. Consignes generates de assume examine examine examine de familiare.

And d'ambiques des actions de pour les des marginals contenuis de l'amounte, el les vient
de dots au les conocimient l'envisione de pour biséries paur viso et outre ensimise.

L'ambigner de pour les de de la litte innive de part exemple 20 cis de l'ambigner de l'amb

in remaillancement de sointe un emprée se enameranties de élémants un atroument remain ;

travaire l'enforce à post-unité d'un marketau friable un term était d'un que se estimate de la post-unité d'un marketau friable un term était d'un que se estimate de la post-unité de des des des la post-unité de la post-un

EUREES AU DOSSER TECHNIQUE « AMIANTE »

of Justi de complication d'une soone san une canalisation ca infugée à unicontraverse d'incots sou un matériale mompet i immente chievent, andiet, justin,
delles I, contras le pergage ou excete fa déseupe d'éléctions qui ansurée chieve.

d'adiant le sere dans parements.

o L'emparation de poissatéres peut être lui des
part familiérations force des matériales momenant de famiants un étale à import
du s'étque électriques des métales momenant de famiants un étale à import
du s'étque électriques des des métales momenant de famiants un étale à momenant
du s'étque électriques des moments des métales de des moutes autre le pour de des des des métales de des métales de des métales de pour des des des des métales de des moutes à mais entre.

Le pour d'équipersens de prosection est enconsumanté.

Des demensatiques Elitants (highe EPS) à uniformer à la protoir en coppèrente did 4-43)
permetations de réduces l'industriques de l'étres d'amiante. Ces manques donnent être
jouise la présent de s'éduces l'industriques de l'étres d'amiants. Ces manques donnent être
jouise la présent de l'étre d'une conditionation de l'inter d'amiants les moments de traines. Les jours d'une étre jetes à fu 6 nd de
charges utilisation.

De villar, il étrovivert de disposer d'un tact d'déferts à proximité sonnédats lus a voine

l'ar plus, il conservada disposon d'un tex e déchets e province encedate de a zone da vane les d'una épocon pu d'un chifom humide de nel oyage.

8 Compagnes generales de paparite relativos a la projum des dichesa contenant de l'arrigade

contended de l'arciante.

Sicollage des distinuis que le lice.

Sicollage des distinuis que le lice.

Sicollage des distinuis que l'arciante de l'imprison la liste que l'arciante des mont de distinuité committé de des l'arciantes de l'arciante de distinuité de l'arciante de la grant de l'arciante de l'arciante de la grant de l'arciante de l'arciant

Treathering des décides.

Les modifiers de la commande de l'implement de latin que l'aminant amont, un pariso de lan dépond de commit accept foir descent des désponds de commit accept de la descent de la décide de la committe de la

Dans les deux cas, le proprietaire ou son mandature rempirt le cadre qui sui est destiné sur le bordereau de sans des Cichters d'ampente (350A, CEPFA N° 17861-95). Il reçoit Toriginal du Bordereau rempil car les autres interventants lentraprise de provincia, transporteur, exploitant de l'institution de sociétée au de 21a les sociétées que les les sociétées de sociétées de la les sociétées de la les sociétées de la les sociétées de les sociétées des sociétées de les sociétées de

Elimination des déchets connexes tes déchets autres que les désigns de mathiaux, les que les éts étantement de princétion. Les déchets de coutenis l'uses par éveny, et les de tres hous du nestrouge vans abuneurs souvant la mémo provideur que neve dans le seul les matinitais et fest laque de citéme un de fernes de hierais.

La mission du diagnostiqueur s'acrète au reperage.

THEORY STATISTICS.

AGENDA Diagnostics - Dostler nº 2011 09-1010 CLARI Page 18/21

Feuillet 36 / 71



Note d'information relative au constat de risque d'exposition au plomb



(Arrêté du 25/04/2006)

Si le logement que voisi vendez achetez ou louez composte des revêtements contenant du plomb : sachez que le piomb est dangereux pour la santé

Le plamb (principalement la ceruse) contenu dans les revêtements peut provoquer une intoxication des personnes, en particulier des jeunes enfants, des fors qu'il est inhaîté ou ingéré. Les travaux qui seraient conduits sur les surfaces identifiées comme recouvertes de peinture d'une concentration surfacque en plomb égale ou supérieure à il mg/cm² devront s'accompagner de mesures de protection collectives et individuelles visant à contrôler fa dissémination de poussières toxiques et à éviter toute exposition au plomb tant pour les intervenants que pour les occupants de l'immeuble et la population environnante

Deux documents vous informent

- le constat de risque d'exposition au plomb vous permet de localiser précisément ces revêtements lisez le attentivement la présente notice d'information résume ce que vous devez savoir pour éviter l'exposition au plomb dans ce logement

Les effets du plomb sur la santé

L'ingestion ou l'inhalation de plomb est toxique. Elle provoque des effets réversibles (anèmie, iroubles digestifs) ou irréversibles L'ingestion du l'innaiation de piomb est toxique eile provoque des etiets reversibles (anemie, troubles argestifs) ou irreversibles (atteinte du système nerveux, baisse du quotient intellectuel, etc.) Une fois dans forganisme, le plomb est stocké, notamment dans les os, d'où il peut être libèré dans le sang des années ou même des distaines d'années plus tard. L'intoxication chronique par le plomb, appelée saturnisme, est particulièrement grave chez le jeune enfant. Les femmes en âge de procréer doivent également se protèger car, pendant la grossesse, le plomb peut traverser le placenta et contaminer le fœtus.

Les mesures de prévention en présence de revêtements contenant du plomb

Des peintures fortement chargées en plomb (céruse) ont été couramment utilisées jusque vers 1950. Ces peintures, souvent Des pentiures tortement chargees en plomb (ceruse) ont été couramment utilisées jusque vers 1950. Ces peintures, souvent recouvertes par d'autres revêtements depuis, peuvent être dégradées à cause de l'humidité, à la suite d'un choc, par grattage ou à l'occasion de travaux les éculles et les poussières ainsi libérées constituent alors une source d'intoxication. Ces peintures représentent le principal risque d'exposition au plomb dans l'habitation. Le plomb comenu dans les peintures ne présente pas de risque tant qu'elles sont en bon état ou inaccessibles. En revanche, le risque apparaît dès qu'elles s'écaillent ou se dégradent. Dans ce cas, votre enfant peut s'intoxiquer

s'il porte à la bouche des écailles de peinture contenant du plomb ; s'il se trouve dans une pièce contaminée par des poussières contenant du plomb ; s'il reste à proximité de travaux dégageant des poussières contenant du plomb

Le promb en feuille contenu dans certains papiers peints (posés parfois sur les parties humides des murs) n'est dangereux qu'en cas d'ingestion de fragments de papier. Le plomb laminé des balcons et rebords extérieurs de fenètre n'est dangereux que si l'enfant à accès à ces surfaces, y porte la bouche ou suce des doigts après les avoir touchées

Pour éviter que votre enfant ne s'intoxique :

- Surveillez l'état des peintures et effectuez les menues réparations qui s'imposent sans attendre qu'elles s'aggravent. Luttez contre l'humidité, qui favorise la dégradation des peintures ;
- Luttez contre l'humione, qui l'avorse la degradation des pentures ;

 Evitez le risque d'accumulation des poussières : ne posez pas de moquette dans les pièces où l'enfant joue, nettoyez
 souvent le soi, les rebords de fenêtres avec une serpilière humide .

 Veillez à ce que votre enfant n'ait pas accès à des peintures dégradées, à des papiers peints contenant une feuille de
 plomb, ou à du plomb laminé (balcons, rebords extérieurs de fenêtres) : lavez ses mains ses jouets.

En cas de travaux portant sur des revêtements contenant du plomb : prenez des précautions

- Si vous conflez les travaux à une entreprise, remettez-lui une copie du constat du risque d'exposition au plomb afin qu'elle mette en œuvre les mesures de prévention adéquates .

 Tenez les jeunes enfants éloignés du logement pendant toute la durée des travaux , avant tout retour d'un enfant après travaux , les locaux doivent avoir été parfaitement nettoyés , Si vous réalisez les travaux vous-même, prenez soin d'éviter la dissémination de poussières contaminées dans tout le longement et éventsiellement le policinate. logement et éventuellement le voisinage.

Si vous êtes enceinte :

- Ne réalisez jamais vous-même des travaux portant sur des revêtements contenant du plomb .
- Eloignez vous de tous travaux portant sur des revêtements contenant du plomb

Si vous craignez qu'il existe un risque pour votre santé ou celle de votre enfant, parlez-en à votre médecin (généraliste, pédiatre, médecin de protection maternelle et infantile, médecin scolaire) qui prescrira, s'il le juge utile, un dosage de plomb dans le sang (plombémie). Des informations sur la prévention du saturnisme peuvent être obtenues auprès des directions départementales de l'équipement ou des directions départementales des affaires sanitaires et sociales, ou sur les sites internet des ministères chargés de la santé et du logement.

Version n 3 \$1 4a

AGENDA Diagnostics Dossier n. 2011-09-1010 - CLARK - Page 19/21 O YER WHE IT



ATTESTATIONS D'ASSURANCE **ET CERTIFICATIONS**





ATTEMATION D'ASSURANCE Diagnosiqueum immobiler HA RC P0084249

TEMPERATURE STREET Addition Department of AANIA 1821 (Interpret) LES CONTICTIONS DE GALLANTIE Californ - Assertions Professivenates by Plants - Dispositionary insulator or production in process CHET A present description of claim part of present in Lancau III at 11 linearing 2011

for particular and explained one claim part of present in the control of particular and explained and particular and p INCOMESSATE CONTRACTOR DEPOSITION OF A SECURITY Devotes the parameter Part & Party, N. 19 - Secondary 1910 Page Sec. Assessment

Arrestation our Thorneus

APPEARANCE OF THE CONTROL OF THE CON

\$455 OR # \$ \$1.12

ALENDA Bragnostics | Gaster nº 2011 (121017 - CLARS - Page 20/2)

The was

CERTIFICAT Nº C0323

OLAST HERT

DEVER Didier



Four testes verifications : was quistiquet, you

CERTIFICAT Nº C0323

Cates firmtes de varidite

Code parte esté la propriété de dissanguer. Se voire transvet active code, procés de la pléaset dans une enveloppe et de l'ampôtier unes entre esté active de la pléaset à l'admonst active avec

47, 1944 (\$600) - 1910) (\$450) (600) 747 - 1910) (\$500) 43

CERTIFICAT Nº CO232

QUALITYPERT CHRETIENNE Philippe



Former reasonable per 6th ALASA RA

Procesorate distinguished a since quality criming

CENTIFICAT Nº C0232

Cates limites de validité

 AYSA V.8
 30/09/2012
 CPS
 19/09/2012

 PLO MS
 30/09/2012
 GAZ
 19/09/2012

 TERM/FES
 30/09/2012
 ELS-0TH/CITE
 19/11/2013

Contra colda revelor las prospeleiro de Charábequez. Sé veces frencez deste númbs, manel de las glidates desse una executação et de l'uniperior surva elimentelessement d'Apentola de debatanese:

17; Nove Houses; -85 Hou Color (1985) Titl: 88 (\$7.72 da 13

Version n 5 51 Au

ACENDA Expertises - Dossier n 2011-09-1010 - CLARK - Page 21/21

or the was TFP



Dossier n° 2011-08-0971 Date 29/08/2011

Proprietaire | MR&MME CLARK

C retremmettung!

MANCHE EXPERTISES SARL
1 Place Alsace Lorraine
50400 GRANVILLE

Tel: 02 33 59 32 57 - Fax: 02 33 61 96 40 Port: 06 25 05 52 29 - agenda50cs@gmail.com



Articles L 271-4 a 6 - 8 271-1 a 4 du Code de la Construction et de l'Habitation



Diagnostic de Performance Energétique (D.F.E.)



La Fieffe flostuel 14357/ST MARTIN DES RESACES

Dooneur d'urdre EISL TORIGNI INMOBILIER MME Alexandra CELO E Ruis Habre S0150 TORIGNI SUR VIRE

Destinataire(s) de ce rapport : EISL TORIGNI IMMOBILIER - MIKE CELO Alexandra (Agence), MR&MME CLARIC (Propriétaire)

www.agenda50cs.fr

Amiante -Métrage - Plomb -Termites - États des lieux - Constats Robien & Logement décent - Bilan Energétique Gaz - Normes de surfa es et d'habitabilité - Diagnostir technique immobilier - Dossier technique Amiante

SANL au cavite: 4924 E - RLS Coutanues 444 (37 713 (900)) - APE 71128
Australie RCP of HairD - 18445 betwee par 5HERWOOD Lendies 3 Me
ATTESPATION DE COMPETENCE Repérage Amarité - Desviée par SHERWOOD Lendieux (905) (CS N° OF Auut







Sommaire

Note de synthèse de nos conclusions	
identification du bien expertisé	
Désignation de l'immeuble	
Désignation du propriétaire	
Opérateur(s) de diagnostic	
Attestation d'assurance	
Diagnostic Performance Energétique	
Annexe : Attestations d'Assurance et Certifications	-

Jepsion Asseran

AGENDA Diagnostics - Dossier n° 2011-08-0971 CLARK - Page 2/1



Note de synthèse du Dossier de Diagnostic Technique



compare any problems, and on each we designed organic to transmissions, by James Agricos, or or asset to the processor with these any contracts of programming originates (a recommendation of processor (a) to the processor (b) to the process

Proprietaire	MRAMME CLARK	Ontre de mission du	29/08/2011
Demeurans.	I DARNLEY COURT	Date(v) of Intervention	29/04/2011
	DARNLEY ROAD	Cossier	2011-08-0971
GRAVESEND KENT DAINOSD Adresse du lot La Fieffe Bosruel	Provide Consideration of the Construction of t	intervenancy)	Philippe CHRETIENNE
	La Fielle Bosruel	Etage	The state of the s
	LANCE OF MARTIN MET WELL CO.	Section cadaptrale	Non communiques
	CHARLE WARTIN DES RESACES	N de parcelle	Non communique
		N de lotta:	Sans objet

• DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE

Articles LF34-1 à LF34-6 et L271-4 à L271-6 et RF34-1 à RF34-5 du code de la construction et de Chabitation. Arrets du 15/09/2006 (vente) - Arrête du 03/05/2007 (location)





- Mode de règlement : A réception de facture

Philippe Intervence	See present the transmitted seems and the	The Annual Control of the Section of	Carterior and Statement	
CH		nor shaker over		
courses de	Comban to Ballace	Activities that contains		



rsion n'S.41 Ag

DACO



Identification du bien expertisé

Bossier de Diagnostic Technique

En cas de vente de tout du courté d'un immeuble bêts un quistier on silatinystic tecnique, fourni cur le vendeux, est ainiexe qui cromesse de vente qui a la la comesse de vente qui a la la comesse de vente.

- Le dossier de die prosent rechinque comprend, les documents survancy.

 Le dossier de loi soue d'expositions au domb privos aux arroles 1, 133,45 et s. 133,4 d du pore de le same pudique.

 L'écta montitionnes la prisonnes de l'absente de materiaux au produits motitaisant de l'amainte prieva e l'arcicle 1, 13,8,1 8 du mème code.

 3. L'écta montitionnes la prisonnes des la bilaments dres la bilament de l'amainte prieva e l'arcicle 1, 13,8,1 8 du mème code.

 3. L'écta des dissistations méchanis de que maturel prieva à l'arcicle 1, 13,8 d du CDS;

 4. L'écta de l'instationnes au l'éche de que maturel prieva à l'arcicle 1, 13,9 d du CDS;

 5. Dans its across inventionnes au l'échantière 1, 13,5 de code de l'échinomentent. L'éta des matures et technologistique drive au depuis me aimea du l'été mature.
 - ne diagnostic de performance éssergetique prévis à l'article L. 154-1 du CCH. L'atte de l'instablica intéresse d'ésecricié piècne à l'article L. 174-1 du CCH.

En fischenne, forci de la signature de l'exte authentique de vente clim des documents menbonnes sux 11.2°, 3° et 4° choessus en cours de validité. Le vérideur de peut pur l'appendeur de la garantie des vietes carries comescionalisme.

Dossier:

2011-08-0971

Expertise(s) réalisée(s) le(s) . Destinataires

Paveur

29/08/2011
EISL TORIGNI IMMOBILIER - MME CELO Alexandra (Agence), MR&MME CLARK (Propriétaire)
MR&MME CLARK (Propriétaire)

Commentaires

DESIGNATION DE L'IMMEUBLE :

La Fieffe Bosruel

14350 ST MARTIN DES BESACES

Section cadastrale N' parcelle N' lot :

Non communiques
Non communique

Sans objet

N' porte N' cave :

N' grenier N' garage N' parking

Parties Privatives Immeuble Sati

Etendue de la prestation Nature de l'immeuble : Date du permis de construire : Destination des locaux

Habitation (maison individuelle) - VENTE

Document(s) fourni(s) : Aucun



DESCRIPTION DE L'IMMEUBLE

Maison de construction traditionnelle, se composant de : Au RDC, entrée, séjour avec coin cuisine, SdB avec WC, arrière cuisine, A l'étage, palier, trois chambres.

DESIGNATION DU PROPRIETAIRE:

MR&MME CLARK LOARNLEY COURT DARNIEY ROAD GRAVESEND KENT DAILOSD

Demandeur - AGENCE (EISL TORIGNI IMMOBILIER MME CELO Alexandra), agissant pour le compte du propriétaire Sur déclaration de l'intéressé.

OPERATEUR(S) DE DIAGNOSTIC;

Philippe CHRETIENNE: Certification Qualixpert n° C 0232

ATTESTATION D'ASSURANCE:

Le Cabinet Agende est assuré en responsabilite civile professionnelle pour les activités, objet du présent rapport, auprès de HISCOX au Bire du contrat n° HA RCP0084449 à hauteur de 3,900,000 é par einistre et par année d'assurance. Validité : du 01/01/2011 au 31/12/2011.

Le cabinge ACEMINA ameste no pas avoir su recours a la sous-traitance pour l'élaboration de ce dossier.

Le présent rapport est établi par une léss) personneis dont les competences sont tertifiées par l'organisme certificateur mentionné à côté du nom de l'operateur de diagnourie concerne.

Categoration requise par l'acticle RZ71-3 du CCM, reproduite en annexe, a été transmise au donneur d'ordre préalablement à la conclusion du contrat de prestation de

We will

AGENDA Diagnostics - Dossier n 2011-08-0971 CLARK - Page 11.



Diagnostic Performance Energétique



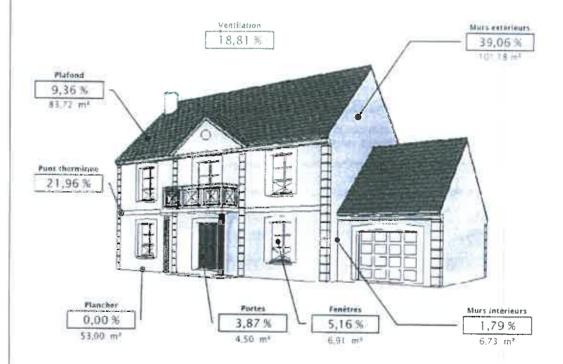
Arrans 1/34 t 41/34 6 et 27/1 4 4 17/1 6 et 81(3) (4 6/34) de cebr de la controller et de l'Asteration Arrans de l'Estat/2000

Le décret 2006-1147 du 14 septembre 2006 a rendu obligatoire l'annexion d'un Diagnostic de Performance Énergétique (DPE) lors de la vente d'un bien immobilier à compter du 1er novembre 2006.

Le DPE est un des dispositifs importants du Plan Climat pour renforcer les économies d'énergie et réduire par 4 à 5 les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050 dans le domaine du bâtiment. Il permet au propriétaire d'un logement :

- D'être informé sur les caractéristiques thermiques du blen et sur ses consommations d'ênergie,
- D'être sensibilisé à la lutte contre l'émission des gaz à effet de serre, par les «étiquettes énergie et climat» qui classeront le bien en fonction d'une échelle en sept classes A à G,
- D'être incité à réaliser des travaux d'économie d'énergie, grâce à des recommandations qui indiqueront le coût des travaux ou des équipements, les économies réalisables et le retour sur investissement.

Evaluation en % du taux de dépendition d'énergie par postes du bien immobilier diagnostiqué



Schema representant le résultat actuel du diagnostic de performance energétique pour le bien immobilier diagnostique.

rsion n'5.41Ap

ACLAUM (Nagmorthus Dossier n : 2011-08-0971 CLANX - Page 1711)



Diagnostic de	Penvillance	énergétique - Lo	ogement (6-1)
N - 2011-08-0971 Maison ind Valable jusqu'au - 29/08/2021 Type de bâtiment i Maison ind Année de construction : <1974 Surface habitable : 102,00 m² Adresse : LA FIEFFE BOSRUEL 14350 ST MARTIN DES BESACES	ividuelle I	Date Diag 29/08/2011 Date Visite : 29/08/2011 Diagnostiqueur : Dillippe CHRITENNE MANCHE EXPERTISS SARL I PLACE ALSACE LORRAINE S0400 GRANNILLE Certification Qualixper a' C 0232	Signature
Propriétaire : Nore : Mine & M. Clark Adresse : I Darnley Court da Gravesend Kent Daliosd	RNLEY ROAD	Propriété. des installation Nom : Adresse :	I DS COMMBUNES (Sil y a lieu) :
obtenues par la méthode 3CL v	Consommations an ersion 15C, prix moyens it	nuelles par énergie ndexés au 15/08/2006	
Man Company	Consommations en énergies finales	Consommations en énergie primaire	Frais annuels d'énergie
20 MARINING (S. 1.1.) NO STATES APPROXIMATE (S. 1.1.) NO STATES APPROXIMATE (S. 1.1.)	Détail par energie et pai usage en kWh _{er}	Détail par usage en kWh ₂ e	
Chauffage	Chauffage 2569? kwher (fuel)		1752,51 €
Eau chaude sanitaire	2597 kWhEF (electricité)	6701 kWhee	340,50 €
Refroidissement		/ kWhen	/ €
CONSOMMATIONS D'ENERGIE ANNUELLE POUR LES USAGES RECENSES	25697 kWhEF (fuel) 2597 kWhEF (électricité)	32398 kWh _{sP}	2154,06 €
Consommations é ten émergie prin pour le chauffage, la r chaude sanitaire et le	name T Production (Feat)	Emissions de gaz à pour le chauffage, l chaude sanitaire et	a production d'eau
. asama atan mayantigaadle .	317,6 (We) in as	Estimation des émissions :	76,6 kg éqCO ₂ /m².an
Logement économe	Lagernant	Falble timbalos de GES	Logement.
man D	318	•	
Logament anarulyora	S MARINI IN	Forte émission de GES	77 G Ngéq C 02/m² an



AGENDA Diagnostics - Dossier n' : 2011 08-0971 = CLARK - Page 6/14



kWhans/nts.are.

Diagnostic de performance énergétique - Logement (6-1)

Descriptif du logement et de ses équipements

Chauffage Eau chaude sanitaire Logement Système: Système: CHAUFFEAU ELECTRONE de DIC LE LEUT BALLON VOIC CAL

Murs : Pierres/Nise ims/Remplissage tout versint in militer. Pierres/Nice ims/Remplissage tout versint (sinksis 1988) es de béton preux (talés (n=0,00 cm)

Emetieurs: Tolture : èn roles sous reconestes Lisc ès Avent 1938.

E versons v. Combles arrientelles sous rampants (150 ès Avant 1818; Combles balités Combles arrientelles sous rampants (1701s; 1908-2002) Pachateurs Flacta Temperature avve sulficiella Bhotologyteldiques et gessenne et un pengestrope teur

inspection x 15 ans:

Reference according to start company of comes

Reference Days CTS at 4/4

Simple Wings Days

From 100 Proceedings of 10/4

From 100 Procedure are considered and character

From 100 Days CTS are considered

From 100 Days CTS are considered

Terresplant from 2009

Quarnité d'énergie d'origine knergies reacuvelables renosivelable

Type d'équipements présents utilisant des énergies renouvelables : Autun

Pourquoi un diagnostic

Pour informer le futur locataire ou achiteur. Pour comparer différents logements entre eux

Pour criciter à effectuer des travaux d'économie d'energie et contribuer à la réduction des émissions de gar à effet

Consormation conventionnels ir dires committionnelles que calculées

pour des conditions d'usage lixées (on considere que les occupants les utilisent suivent des conditions standard), et pour des conditions climatiques moyennes du lieu.

li peut donc apparaître des divergences importantes entre les factures d'énergie que vous payor et la consommation conventionnelle pour plusieurs raisons : suivent la rigueur de l'hiver ou le comportement réellement constaté des occupants qui peuvent s'écarter foctement de ceius choisi dans les conditions standard.

Conditions standard

LOTIONICIAS STRUCTION LES CONTINUES STRUCTION LES CONTITIONS STRUCTION LES CONTITIONS STRUCTION LES CONTINUES de l'aur et de nuit, périodes de vacance du logement), le nombre d'occupants et leur consommation d'eau chaude, la rigueur du climat local (température de l'air et de l'eau potable à l'extérieur, durée et intensité de l'ensoleillement). Ces conditions standard servent d'hypothèses de base aux méthodes de calcul. Certains de ces paramètres font l'objet de conventions unifiées entre les paramètres font l'objet de conventions unifiées entre les méthodes de calcul.

Constitution des étiquettes

Le consommation conventionnelle indiquée sur l'étiquette énergie est obtenue en déduisant de la consommation d'énergie calculée, la consommation d'énergie issue éventuellement d'installations solaires thermiques ou pour le solaire photovoltaique, la partie d'énergie photovoltaique utilisée dans la partie privative du lot.

Energie finale at energic primaire

L'energie finale est l'energie que vous utilisée chez vous (gaz electricite, floui diemestrale, bots, etc.). Pour que vois d'appoint de ces énergies, il aura faillu les estraire, les distribuer, les stocker, les produire, et donc dépenser plus d'energie que célle que vous utilisez en bout de course. L'energie primaire est le total de toutes ces énergies. componities.

Usages recensés

Dans les cas où une méthode de calcul est utilisée, elle ne relève pas l'ensemble des consommations d'énergie, mas seulement celles nécessaires pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement du logement. Certaines consommations comme l'éclairage, la cuisson un l'électroménagor ne sont pas comptabilisées dans les étiquetres énergie et climat des bătiments

Variations des conventions de calcul et des

prix de l'énergie Le calcul des consommations et des frais d'énergie fait intervenir des valeurs qui varient sensiblement dans le temps. La mention « prix de l'énergie en date du... » indique la date de l'arrêté en vigueur au moment de l'établissement du diagnostic.

Elle reflète les prix moyens des énergies que l'Observatoire de l'Énergie constate au niveau national

Energies renouvelables

Elles figurent sur cette page de manière séparée. Seules sont estimées les quantités d'énergie renouvelable produite par les équipements installés à demeure et utilisées dans la

rsion n'S 11 Ap

AGENDA Diagnostics - Dassler nº : 2011-08-0971 - CLARA - Page 7/11

3.46



Diagnostic de performance énergétique - Logement (6-1)

Conseils pour un bon usage

En complément de l'amélioration de son logement (voir page suivante), il existe une multitude de mesures non coûteuses ou très peu coûteuses permettant d'économiser de l'énergie et de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ces mesures concernent le chauffage, l'eau chaude sanitaire et le confort d'été.

Chauffage

- Régulez et programmez la régulation vise à maintenir la température à une valeur constante, réglez le thermostat à 19 °C; quant à la programmation, elle permet de faire varier cette température de consigne en fonction des besoins et de l'occupation du logement. On recommande ainsi de couper le chauffage durant l'inoccupation des pièces ou lorsque les besoins de confort sont limités. Toutefois, pour assurer une remontée rapide en température, on dispose d'un contrôle de la température réduite que l'on règle généralement à quelques 3 à 4 degrés inférieurs à la température de confort pour les absences courtes. Lorsque l'absence est prolongée, on conseille une température hors-gel" fixée aux environs de 8°C. Le programmateur assure automatiquement cette tâche
- Réduisez le chauffage d'un économiserez de 5 à 10 % d'énergie. d'un degré, vous
- Éteignez le chauffage quand les fenètres sont ouvertes
- Fermez les volets et/ou tirez les rideaux oans chaque pièce pendant la nuit.
- Ne placez pas de meubles devant les émetteurs de chaleur (radiateurs, convecteurs,...), cela nuit à la bonne diffusion de la chaleur

Eau chaude sanitaire

- Arrêtez le chauffe-eau pendant les périodes d'inoccupation (départs en congés,...) pour limiter les pertes inutiles.
- Pratares les mitigeurs thermostatiques aux mélangeurs

Aération

- Si votre logement fonctionne en ventilation naturelle : Une bonne aération permet de renouveler l'air intérieur et d'éviter la dégradation du bâti par l'humidité.
- Il est conseillé d'aérer quotidiennement le logement en ouvrant les fenêtres en grand sur une courte durée et nettoyez régulièrement les grilles d'entrée d'air et les bouches d'extraction s'il y a lieu. Ne bouchez pas les entrées d'air, sinon vous
- pourriez mettre votre santé en danger. Si elles vous gênent, faites appel à un professionnel.

Si votre logement fonctionne avec une ventilation mécanique contrôlée

Aérez périodiquement le logement.

Confort d'été

- Utilisez les stores et les volets pour limiter les
- apports solaires dans la maison le jour.

 Ouvrez les fenêtres en créant un courant d'air, la nuit pour rafraichic

Autres usages

Eclairage:

- Optez pour des lampes basse consommation
- (fluocompactes ou fluorescentes). Evitez les lampes qui consomment beaucoup trop d'énergie, comme les lampes à incandescence ou les lampes halogènes.
- Nettoyez les lampes et les luminaires (abat-jour, vasques...); poussièreux, ils peuvent perdre jusqu'à 40 % de leur efficacité lumineuse.

Bureautique / audiovisuel :

• Éteignez ou débranchez les appareils ne fonctionnant que quelques heures par jour (téléviseurs, magnétoscopes,...). En mode veille, ils consomment inutilement et augmentent votre facture d'électricité.

<u>Électroménager (cuisson, réfrigération...)</u>:

Optez pour les appareils de classe A ou supérieure (A+, A++)

Version n'5.41Ap



AGENDA Diagnostics - Dossier nº . 2011-98-0971 CLARK - Page 8/19

Référence VS1900496.00



Diagnostic de performance énergétique - Logement (6-1)

Recommandations d'amélioration énergétique

Nouvelle

Sont presentines dans in this consults at the quelt mentions street or an open on mallons dienated the continuous account of the continuous and the effects of resource seement programs of sont dendes a street of entire to a street of the entire to a street of enti

Mesures d'amélioration	consornmation Conventionnelle (Wh_)	Effort d'investissement	Économies	Rapidite du retour sur investissement	Crédit d'impôt
All Citer des mills extèneus (i u l'intimetr	238,64 (classe E)	666	अंभेभेभे	000	25 6.83
the construction recovery sequenticist, or one of a few examples and implementation of the recovery of the desire	eide. His ner die preser un - Laur ei 1 de ook. Die jamely verstik is het	ration de Laborat i entretre da presi dada re distintantina Mandeat en la orian ma	be er oblidene all busertalists, and sur polar day on living off	- Com disease entirem at the pa Co filth the above the sur distriction	Taph 13. We have read
Isolisticos du plafond Combles	299,08 (chase 6)	\$6E	音樂	60	15,00%
which defends the control of the section of	C 1 4 74 3.00 (84 84) (5 888) (4)	and the state of t	Policial Street, Service	8-20-50 ALTON	and a real section of
Bumplerement do la porte	317.62 (dayle f)	©.	25.	0000	FIRE
MAC ALKELON B	294 25 (Casse 6)	e(杂音	0000	1004
to ve en place. Will three to					
installation due ment buy	\$39,52 stance (eee	会会会	060	6965
t-retailation & as case t tops					

Légende

Economies

Effort d'investissement

Rapidité du retour sur investissement 0000 moins de 3 ans 000 de 3 a 10 ans

muon de 100 € TTC/an 29 de 100 à 200 € TTC/an 2000 : de 200 à 100 € TTC/an cass) plus de 100 € TTC/an

€ moves de 200 € TTC. ee de 200 à 1000 é TTC ees de 1000 à 5000 é TTC ##E€ plus de 5000 € TTC

QQ : de 10 à 15 ats O grunde 15 am

Commentaires:

Dans le cadre de nos calculs, la surface dite habitable correspond à la surface utile chauffée.

Nous vous recommandons de consulter le guide des aides aux particuliers - DéfiNeligie Basse Normandie - sur le site www.region-basse-normandie fr

Les travaux cost à réaliser par un professionnel qualifié

Pour aller plus loin, il existe des points info-energie http://www.ademe.fr/particuliers/PE/fiste_eie.asp

Voirs pouvez peut être bénéficiet d'un crédit d'impôt pour réduire le prix d'achat des fournitures. pensez y f http://www.impots.gouv.fr

Pour plus d'informations : http://www.ademe.fr ou http://www.logoment.gouy.fr

ritte n' £ 47 Apr

ACENDA Diagnostics - Dospler n° 2011-08 (67)

-1



ATTESTATIONS D'ASSURANCE **ET CERTIFICATIONS**





ATTESTATION D'ASSURANCE Diagnostiqueurs immediter HA RCP9084449

Searches (1978) Organism Asset (1987) Engretism See 1997 (1987) Organism See 1997 (1987) Organis

LEGRALEMENTELCHERTE

Cologue : Assert on Pade standard by Hazar Desperitures are deliced ACTES and DESCRIPTION DAY.

The distinction of various and streets of congruent immersion.

Filed distinction of the distinction of the disposance (SPEII),

Chappening Symbologies SIND,

Chappening SIND,

Chappening Sind Symbologies SIND,

Chappening Sind Symbologies SIND,

Chappening SIND,

Chapp

a su plande deur her peinderes (CRSP).

La présente adadador est valado pour la période de l'April 2011 au 31 Décembre 2011.

La processio administrati nei visibile sprese la prise designi per la compete dei 1 ani 21 Diferente del 10 designi per la processioni del 1 del 1

- Total destructions interaction, auditorials at interactionals quantificates — 3 006 500,00 Euros. On rose par formation

aspect and the filter to the property of the second second

7 NOT MINUTE STATES
FINE & Practic, in 20 discrete
Pour les Austrages;

- Address products (AC qualified designate Street Montaines in Table 1981 (Although Table 1981 (AC 1882 TO 188

Attestation sur l'honneur

Attestables ser Discretion

If a surragerial Philippes Child Titerioles, Clarent du Calimet ACENDA, artista sur l'honneux, conformèment aux articles L273 di et 8271-3 du Calie de la Counte des constitutes et de l'habitation.

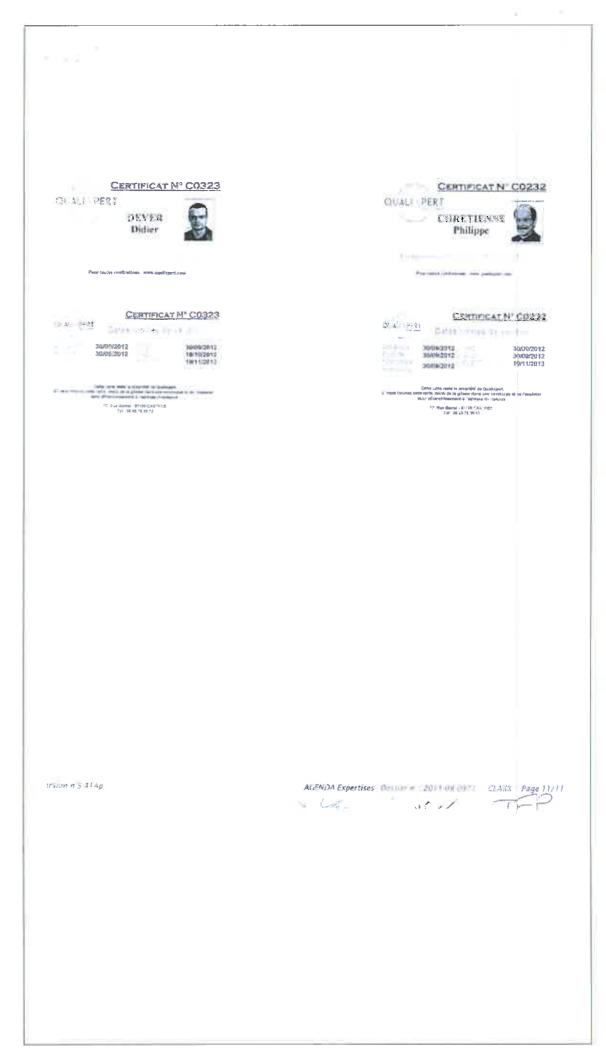
Il Consideration des movemes en maries all ain personnel récessaires des generations;

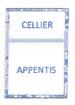
I que les partieres chargées de la relabbation des élects. Constats de disposant des mayens et des cartifications réquises leur permettent de manns à vient leur relations des élects. Constats disposant des movement et des cartifications réquises leur permettent de manns à vient leur relations de consumer des consumers de la leur relations de manns de la leur relations de manns de la leur relations de manns de leur relations de manns de leur relations de la leur de l'experit de la pours d'estable de leur de la motre de leur leur de la leur permettent de leur de l'experit de leur des leur leur de leu

Version n 5 414p

THE WE

AGENDA Diagnostics - Dassier n 2011-08-0971 CLARK Page 10/15

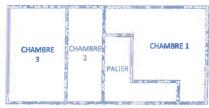




Rez-de-chaussée



1er étage



2ème étage



BARDAGE DE CONDUIT DE CHEMINEE EN ARDOISES AMIANTE CIMENT

PLAN REF N°500400065

M. PLANQUETTE Jean-François La Fieffe Bosruel 14350 ST MARTIN DES BESACES







Dossier de Diagnostic Technique

articles L271.4 à L. 271.6 du code la construction et de l'habitation.

Seuls les rapperts de diagnochts demandés par le vendeur ou un mandataire figurent dans le prévent desser, l'existence et le contenu de diagnochts rédirés antérieursinent ou par un autre opérateur de diagnostic ve eont pas connus. En consequence, SARL MESRIS, SYSTEM ne seurait en aiscun pis être lenu priur responsable en cas d'absence d'un ou plusieurs diagnostics. Il appartient au ventreur de constituer un dissere de diagnostics techniques compiet et conforme aux articles L. 271-4 à L. 271-6 du code de la canstruction et de l'habitation.

MISSION N° : 500400065

PR	CPRIETAIRE	Mis	SION	
Non- Agressa Vitte DC	MONSIÈUR PLANQUETTE JEAN-FRANCOIS T. LES TUILLERJES 190680 MOON-SUR-ELLE NNEUR D'ORDRE	Annuae Vite	LA PIEFFE BOORNIEL 14199 SAINT MANTIN GES-BESACES	-
Adresse: Adresse:	ACTOHUISMANCHE 29, ROUTE DE VILLEDIEU 19090 SAINTLO]		

MISSION					
Type . Collogue :	Maispe No	14000 200205 . 536 45	\$5	Lut segande	
Pocio :	1211	Clamp the visite	18/04/2019	Escaper	
Actomologialisis	MAITRE GUILBERT MUISNICH	Operateu) ;	UEBOULANDER Jordanie	Charge:	400



SARL MESNIL SYSTEM
4 BIS RUE JEAN LORET - BP 341 - 55501 CARENTAN
Tel : - Mail : contact@mesnilsystem.com - Wob : www.mcsnibystem.com
Siret : 835 202 581

n" de rapport : 500490065 DDT : 1 sur 20



5 985 8

SARL MESNIL SYSTEM!
Fine Row Joint Jones 4 F 341
SO DOCARENTAN

7# 0231420428 portact



Attestation sur l'Honneur

DECLARATION SUR L'HONNEUR - R271-3 CCH

Je soussigné(e). L'EBOULANGER Jordane, agissant à la demande de MONSIEUR PLANQUETTE JEAN-FRANCOIS, déclare sur l'honneur avoir procédé à l'ensemble des diagnostics compris dans le DOSSIER DE DIAGNOSTIC TECHNIQUE établi par mes soins le 18/04/2019.

En toute impartialité et indépendance.

Étre en situation régulière au regard des dispositions de l'article L.271-6 du CCH,

Disposer de moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des états, constats et diagnostics composant le dossier.

Pour faire valoir de que de droit.

Etablie le : 18/04/2019 Cachet:

Mesnil

Siret : 835 202 581 - code APE : 71208

Signature :

SARL MESNIL SYSTEM
4 BIS RUE JEAN LORET - BP 341 - 50500 CARENTAN
Tel :- Mail : contact@mesnileystem.com - Web : www.mesnileystem.com
Sind: #835 202 581

nº de rapport : 500490065 DDT : 2 sur 20







Fiche de Synthèse

Cette fiche de synthèse ne dispense pas de la lecture des rapports de diagnosios. Elle ne peut pas être utilisée seule et ne peut remplacer en aucun Las los rapports de diagnosio qui doivent être annexés à la promeses et su contact de vente ou location.

Diagnostic amiante

A CONCLUSIONS DU REPÉRAGE EFFECTIF :

Dans le cadre réglementaire de la meision decrit au paragraphe 3.2, il a été répere des materioux et produits contenant de l'amante sur décision de l'operateur (jugement personneil dans :

Il est reposit la nécessité réglementaire d'avenir de la présence d'amiante toute personne pouvant intervenir sur ou à proximité des matériaux et produits onneamés ou de cesa les recoverans ou les protégeans.

OBLIGATIONS ET RECOMMANDATIONS RÈGLEMENTAIRES ISSUES DES RÉSULTATS DU REPÉRAGE RÈGLEMENTAIRE POUR LES MATÉRIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE : Matériaux et produits de la liste A de l'armave 13-9 du code de la santé publique : Aucune obligation réglementaire à aignater.

Matériaux et produits de la liste B de l'annexe 13-8 du code de la sunté publique : Une ou plusieure évaluations pénodiques sont recommandées

Se reporter au paragraphe 5.2 du présent rapport pour connaître le detail des recommandations réclementaires.

En cas de retrait ou de confinement des matériaux ou produits de la liste B contenant de l'armante, le prométaire fait proceder, avant toute restitution des locaux traites, à l'examen visuel et à la mesure du niveau d'empoussierement dans l'air, conformement notamment à l'article R, 1334-29-3 du node de la santé publique.

il est rappeté que pour tout retrait ou confinement de matériaux ou produits contenant de l'amiante des listes A ou B. il doit être fait appet à une grareprise certifiée pour ce type d'intervention.

C PARTIES D'IMMEUBLE. LOCAUX OU PARTIES DE LOCAUX MATERIAUX OU PRODUITS POUR LESQUELS DES INVESTIGATIONS COMPLÉMENTAIRES SONT NÉCESSAIRES LIMITANT LA RÉALISATION COMPLÉTE DE LA MISSION : Dans le cadre de la mission décrit au paragraphe 2.2, les locaux ou parties de locaux, composants ou parties de composants, matériaux ou produits qui nont pu être visités, sondés ou préfévés et pour lesquels des investigations complémentaires sont nécessaires afin de statuer sur la présence ou l'absence d'amiante sont :

		LOCAUX	KON VIBITES	
Effige		Layerd		Shelf
Neant				
		ÉLÉMENTS I	NON EXAMINÉS	
Etage		Local .		Eliments at motif
Neural		Néant		Neart
Materizu	k ou produits susc	aptibles de contenir de l'amia nêce	inte pour lesquels des invest essaires	igations complémentaires sont
Sajos:	L egency	Localitation	Straggeren	583
Marid	Mildestunk	Second	Nénnt	Neant

Diagnostic electrique

Disposari de protección diferencia a longero de l'ossalarion de pies de nerre es ribidiation de muse a la form.
 Matériere fregiones procediant des requisi de contacte deserve e veo des derver de paus trors de l'entre tien.

L'installation intérieure fait l'objet d'avertissements particuliers (voir paragraphe 6 du rapport).

SARL MESNIL SYSTEM
4 BIS RUE JEAN LORET - BP 341 - 50500 CARENTAN
Tel: - Moil: contact@mesnisystem.com - Web: : www.mecnisystem.com
Siret: 835 202 581

n* do rapport : 500400065 DDT : 3 sur 20

Référence VS1900496.00



SARL MESNIL SYSTEM Firs Rue Jean Gret - R.P. 3/44 SOS JG CA JUNIAN

781-02 13 42 63 20



État de l'Installation Intérieure d'Électricité

articles L. 271-4 à 6.1. 134-7 et R. 134-10 à 13 du code de la construction et de l'habitation, amété du 4 avril 2011 définissant le modèle et la méthode de réalisation de l'état de l'instaliation intérieure d'électricité dans les innotables à usage d'habitation modifié par l'arrêté du 10 aguit 2015 pule modèlé per l'arrêté du 26 septembre 2017. Référence normalité : d'après la norme NF C 16-000 de Juliet 2017.

MISSION Nº : 500400065

PRO	PRIETAIRE			1. MISS	ON
Nom: Adresse: Ville:	MONSIEUR PLANQUETTE. 7. LES TUILLERIES 50680 MCON-SUR-ELLE	JEAN-FRANCOIS			FIEFFE BOSRUEL 350 SAINT-MARTIN-DES-BESACES
🕘 2. D	ONNEUR D'ORDRE				
Nom : Acresse : Ville :	ACTOHUISMANCHE 23. ROUTE DE VILLEDIEU 50000 SAINT-LO				
			1. 1)	ESSION	
Type: Cadasire: Porte: Accompagna	Majoon NC Meur: MAITRE GUILBERT (NURSSIER)	Nibre pièces : Bâtiment : Dete de visite : Opérateur :	10 18/94/2 LEBOU	019 LANGER Jordano	Lot: Lot secondaire: Escalier: Étage: RDC
	installation électrique alimenté Distributeur d'électrici Année de construction	te : EDF		4	on de l'installation possible : NON Qualité du donneur d'ordre : Mandataire e de l'installation électrique : Non communiquée

(déal acs conclusions en "5")

2 Dispositif de protection différentiel à l'origine de finstallation / Prise de terre et installation de mise à la terre

5 Matériels électriques présentant des risques de contacts directs avec des éléments sous tension « Protection

L'installation intérioure fait l'objet d'avertissements particuliers (voir paragnante 6).

SARL MESNIL SYSTEM
4 BIS RUE JEAN LORET - 6P 341 - 50500 CARENTAN
Tel ; - Mail | contact@mesnilsystem.com | Web | www.mesnilsystem.com | Siret : 833 292 581

n° de resport : 500400065 DIAGNOSTIC ÉLECTRIQUE 1 sur 6 DIDT : 4 sur 20

3. IDENTIFICATION DE L'OPÉRATEUR DE DIAGNOSTIC :

LENCILII ANGER Jordane

- Le présent rapport est établique une personne dont les compétences sant certifiers our ABCIDIA CERTIFICATION - 102 ROUTE DE LIMOURS - 78470 SAINT REMY LES CHEVREUSE, numero de certification 19-1387 le 15/02/2019 judqu'au 14/02/2014

- Assurance 114.231.812 - Calle de validire 31/12/2019
- SARI, MESNII, SYSTÉM - 4 BIS RUE JEAN LORET - BP 341 - 50500 CARENTAN - Seel. 835 202 581

4. RAPPEL DES LIMITES DU CHAMP DE RÉALISATION DE L'ÉTAT DE L'INSTALLATION INTÉRIEURE

L'état de l'installation intérieure d'électricité porte sur l'ensemble de l'installation intérieure d'électricité à basse tension des locaux à usage d'habitation studie en avait de l'appareit général de commande et de protection de cette installation. Il re concerne pas les matériels d'utilisation amovibles, ni les circuits internes des matériels d'utilisation base, destinés à être reliée à l'installation de lescrique line, ni les installations de production au de stockage par habitates d'abitate du générateur jusqu'au point d'injection au réseau public de distribution d'énergie ou au point de reconstrerent à l'installation inferieure. Il ne consente pas nun plus les circaits de téléphonie, de télévision, de réseau informatique, de vidéophonie, de cartisée d'abitame, etc., lorsqu'ils sont alimentée en régène permanent sous une tension inférieure nu égale à 30V en currant alternatif et 120V en currant continu. L'intervention de l'opérateur réalisant fétat de l'installation intérieure d'électrique pour sur les constituents vésibles, visibles, de l'installation au moment du diagnostic. Elle s'effectue sans démontage de l'invitatation électrique (hornis le démontage des capots des tableaux électrique ceta est possibles), sans déplacement des meubles, ni destruction des isotants des câbles.

Des éléments dangereux de l'installation intérésure d'électricité peuvent ne pas être repérès, notamment :
- les parties de l'installation éléctrique non visibles (incorporées dans le gros cervire ou le second ceuvre ou masquées par du mobilier) ou necessitant un demontage ou une déterioration pour pauvirs y accèter (boses de connexion, conduits, plinitées, gouloides, troisseries, éléments chaufiants iscorporés dans la maconnerie, luminaires das piscines plus pariquillement).
- les parties non visibles ou non accessibles des tableaux éléctriques après démontage de laur tapot.
- linadéquation entre le courant assigné (calibre) des dispositifs de protection curire les surtinenziès et la section des conducteurs sur

route la longueur des circuits

5. CONCLUSION RELATIVE À L'ÉVALUATION DES RISQUES POUVANT PORTER ATTEINTE À LA SÉCURITÉ

	ONNES :	MELON LES DO	MAINES
N° article (1)	Lipellé et localisation(*) des anomalies	Nº article (2)	Libelle des mesures compensatoires (3) correctement mises en deuvre
	1 - Appareil general de commanda e	t de profestion	et son accessibilité :
na ahi.	neant	inélant l	15.44
2 -	Dispositif de protection differentiel à l'origine de l'ius	tallation i Prise	de terre et instananqui de mise a la terre
9,338a1)	Au mems un secte de prise de consisti ne camparle pas de brache de ferre.	l l	
1.335al)	Au mains un sodie de prise de coursil comporte una broche de terre non relies à la terre		
3 2 3 5 a3 ₁	la ir muins un eliquit in'almenant pas des socies de prises de courant) n'est pas relié a la terre		
3	· Dispositif de protection contre les surintensités ad	lapté à la sectio	n des conducteurs sur chaque circuit :
néant	neant	néant	néant
4 - <u>Llaison</u>	<u>áquipotentialle et installation électrique adaptées au</u>	x conditions pa	nticulières des locaux contonant une douche c
néant	neant	néant	neant
- <u>Materiel</u>	s électriques présentant des risques de contacts dire condu	cts avec des èl	oments sous tension - protection mécanique d
B.8.3 e)	Au moins un conducteur isole n'est pas place sur toute sa longueur dans un conduit une goulotte, une pfinithe ou une huisserie, en matière isolante ou métallique, jusqu's sa pénetration dans le materiel électrique qu'il alimente.		
	6 - Matériels électriques vétu	stes ou inadap	tós á l'usage :

	INSTALLATIONS PARTICULIERES	
P1 / P2 - Apparells d'utilisation situé	s dans des parties communes et alimentes depu	is les part es privatives ou inversement :
meant Incom	neant +	ineset
AND ADMINISTRAÇÃO DE CARACTERISTA DE CARACTERI	P3 - Pigcine privée et du bassin de fentaine	
naint locani	neant	neant

PLACER SECRET: Is good and be although that you are usually the second of the second o

(2) Hild instruction clies accessed on a because of consequent in the superiorisations in the instruction of eligible on.
(2) Hild instruction consequences are consequences and the instruction of the ins

INFORMATIONS COMPLEMENTAINES

SARL VESNIL SYSTEM
4 BIS RUE JEAN LORET - BP 341 - 50500 CARENTAN
Tel: - Meil: contact@meznisystem.com - Wob: .wow.mesnisystem.com
Siest: 835 202 581

n° do rapport : 509400065 DIAGNOSTIC ÉLECTRIQUE 2 sur 5 DDT : 5 sur 20

	N° article (1)	Libelié des Informationa
ĺ	B.11 a3)	Il n'y a sucun dispositif différentiel à haute sensibilité inférieure ou égale à 30 mA.
ſ	B.11 b2)	Au moins un socie de prise de courant n'est pas de type à obturateur.
-[B.11 c2)	Au moins un socie de prise de equrant ne possède pas un puits de 15 mm.

(1) Reference que informations complémentaires selon la porme ou les aprelhoations letraques utilisées.

6. AVERTISSEMENT PARTICULIER:

fn	stallation, partie d'installation ou spécificités non couvertes :
	 a) installation ou partie d'installation consacrée à la production d'énergie électrique du générateur jusqu'au point d'injection : type de production (photovoltatque, éplien, etc.) : néant
	b1) poste à fraute rension privé et installation à haute tension éventuellement (installations haute et basse tension situées dans le poste à haute tension privé)
	 b2) les spécificités de l'Installation recordée au réseau public de distribution par l'intermédiaire d'un branchement en puissance surveillée
	 c) installation ou partie d'installation soumise à d'autres réglementations (code du travail, établissement recevant du public, etc.) : locaux concernés et type d'exploitation : néant
	 d) le logement étant situé dans un immeuble collectif d'habitation ; installation de mise à la terre située dans les parties communes de l'immeuble collectif d'habitation (prise de terre, conducteur de terre, bonne ou barreite principale de terre, l'aison équipotentielle principale, conducteur principal de protection et la ou les dérivation(s) éventuelle(s) de terre aituées en parties communes de l'immeuble d'habitation; : existence ;
	- le ou les dispositifs différentiels : adéquation entre la valeur de la résistance de la prise de terre et le courant

le ou les ausponns d'intremers : aucquarion eme la valeur de la resistance de la prise se letre et le cuciant différentiel-résiduel assigné (sansibilité);
 parties d'installation électrique aituées dans les parties communes alimentant les matériels d'utilisation places dans le partie privative : état, existence de l'ensemble des mesures de protection contre les contacts indirects et surintensités appropriées.

Points de contrôle du diagnostic n'ayant pu être vérifiés selon l'Annexe C de la norme :

N° article (1)	Libellé des points de contrôle n'ayant pu être vérifiés selon l'Annexe C	Motifs (2)
	1 - Appareil général de commande et de prot	sction at son accessibilités
8.1.3 c)	Assure la coupure de l'ensemble de l'installation	L installation n était pas alimentée en électricité le jou de la visite.
2 - [Dispositifs de protection différentielle à l'origine de l'installation	/ Prise de terre et installation de mise à la terre
B.2.3.1 c)	Protection de l'ensemble de l'installation	L installation n était pas aimentée en électricité le jou de la visite.
B.2.3.1 h)	Déclenche, lors de l'essai de fonctionnement, pour un courant de défaut au plus égal à son courant différentielrésiduel assigné (sensibilité)	OS SE VIENE.
8.2.3.2 a)	Lisison de classe il entre le disjoncteur de branchement non différentief et les bornes avai des dispositifs différentiels protégeant l'ensemble de l'instatiation	Caractéristiques d un dispositif non visibles.
B.3.3.1 b)	Elément constituant la prise de terre approprié	Caractéristiques d'un dispositif non visibles.
8.3.3.1 c)	Prises de terra multiples interconnectées pour un même bâtiment	Caractéristiques d un dispositif non visibles.
B,3.3.3 a)	Qualité satisfaisante de la connexion du conducteur de terre, de la liaison équipotentielle principale, du conducteur principal de protection, sur la bome ou barrette de terre principale	Caractéristiques d un dispositif non visibles.
B.3.3.4 a)	Connexion assurée des éléments conducteurs de la structure porteuse et des canalisations métalliques à la illaison équipotentielle principale (résistance de continuité = 2 otrns)	Caraciéristiques d un dispositif non visibles.
B.3.3.4 b)	Section satisfaisante du conducteur de liaison équipotentielle principale	Caractéristiques d un dispositif non visibles.
B.3.3.4 d)	Qualité satisfaisante de la connexion du conducteur de laison équipotentielle principale, du conducteur principal deprotection, sur éléments conducteurs	
3.3.3.6 b)	Eléments constituant les conducteurs de protection appropriés	Caractéristiques d un dispositif non visibles.
3.3.3.6 c)	Section satisfaisante des conducteurs de protection	Caractéristiques d'un dispositif non visibles.
3.3.3.6.1	Meaure compensatoire correctement mise en oeuvre dans le cas de socies de prises de courant ou d'autres circuits non reliés à la terre	 Installation n était pas alimentée en électricité le jour de la visite.
3	- Dispositif de protection contre les surintensités adapté à la s	action des conducteurs sur chaque circuit
3.4.3 a2)	Tous les dispositifs de protection contre les surintensités sont placés sur les conducteurs de phase	L installation n était pas alimentée en électricité le jour de la visite.
3.4.3 c)	Conducteurs de phase regroupés sous la même protection contre les surintensités en présence de conducteur neutre commun à plusieurs circuits	Caraciánistiques of un dispositif non visibles.
1.4.3 [1]	Courant assigné (calibre) adapté de l'interrupteur différentiel placé en avai du disjoncteur de branchement et protégeant l'ensemble de l'installation	Caractéristiques of un dispositif non visibles.

SARL MESNIL SYSTEM
4 BIS RUE JEAN LORET - 8P 341 - 50500 CARENTAN
Tel : - Mail : contact@meanilitystem.com - Web : www.steanilitystem.com
Stet : 835 202 581

n* de rapport : 500400065 DIAGNOSTIC ÉLECTRIQUE 3 sur 6 DDT : 6 sur 20

Courages essayes localibres addities de plumeum aneminature de plumeum aneminature differenties placas en avel de dispondieur de la verificación de l'adequation du cour de dispondieur de proceso de la verificación de l'adequation de courage de matalatation (ou de matalatation) de referenciario del proceso de des de dispondieur de inferenciario de descripción de la courage de la	ant ausigné des
de final reproduct of Senantial place on avail du disproduct de l'interruptions différences avec les or branchement et ne protégéent qu'une parte de finatallution; avail n'est pas possible.	cuts places en
4 - Liaison equippentielle of installation Nectroue addoless aux conditions carifolitores des locaux contenations betracte	t doudne ou una
3.5.3 b) Section settellariane du contlucteur de litaliset Caracteristiques it un disposalit acri vis équipotermolit sucetifantantaire	(Was
Cuartie substissance des connexions du canducteur de la 0.5.3 di flatson objugacionnella suppliamentaira aux eramente Correcterizateures o un dispositif non visi conducteures et aux masses	idas
Four les novins de puntides du Christia Carlos de la constitue. Les constitues de Carlos de la constitue de c	e Compart of High legs ongoging to Compare com
"Les tableau électrics de sin mailleutement ancien : son EMPEL/PPF (spacif), sit est dérenceté, dispase de re pouvoir être enumée à rais d'ammaign", "Les tableau électrics est finale de sont été de la constitute de la constitut	केंद्र 'त्राव्यक्त में इत्रक्टा के
Comprintations concernant l'Installitàter électrique ovious son environnement : a) il y a une étapette sur le tableau qui indique l'absence de prise tère. Il y a donc présonation de l'absence dans l'immerible ; il est recommande de se rapprocher du syndic de copropriété ; b) il a été détecte une brasion > a 50 V sur le conducteur neutre lors de fidentification du ou des conducteurs recommandé de consulter un installateur électricien qualifie ; c) l'installation électrique, placée en amont du DISJONCTEUR de branchement et dans la portie privativ parties actives sous tension accessibles ; il est recommandé de se rapprocher du gestionnaire du réseau public de l'installation électrique, placée en amont du DISJONCTEUR de branchement et dans la partie privative des CONDUCTEUR(s) roin protégé(s) par des conduits ou goulottes » il est recommandé de se rapproche du réseau public de distribution.	de phase , il es ve, présente de le de distribution présente un (or r du gentionnaire
e) MATERIELS D'UTILISATION situes dans des patites privatives et alimentes depuis les parties communitature et la localisation des MATERIELS D'UTILISATION concernes et aliquiter la (ou los) formuleis) appropriét 1 Ces materiels sont alimentes en basse tension, mais le MATERIEL DE CLASSE I n'est pas relie recommandé de se taporodirer du syndic de copropriété. Néant 1 Ces materiels ne sont pas alimentées en très basse tension de sécurité et sont elimentée par un (des disposant pas de disposait de commande et de sectionnement placé dans le logement. 8 est rece rapprocher du syndic de copropriété : Néant 3 Ces matériels ne sont pas alimentées en très basse l'ension de sécurité et des materiels consportent de	ie(s) à la terre , il es il CIRCUIT(s) re ommandé de se
accessibles ; è est recommandé de se rapprocher du syndic de copropriété. Néars 4. Ces matériels sont alimentés en Très Basse Tension, mais la nature de la source (Très Basse Tension)	
pas pulêtre identifiée: Nearit g) La valeur mesurée de la résistance de la PRISE DE TERRE depuis la partie privative n'est pas en ad- sensibilité du (ou des) dispositifs différentiels: il est recommande de se rappropher du syndic de copropriété: h) Il m'existe pas de DERIVATION INDIVIDUELLE DE TERRE au répartiteur de terre du TABLEAU DE Ri- partie privative: il est recommande de se rapprocher du syndic de copropriété: l) La section de la DERIVATION INDIVIDUELLE DE TERRE visible en partie privative est insuffisante ; il est se rapprocher du syndic de copropriété:	EPARTITION 151
identification des parties du bion (Pièces et emplacements) n'ayant mu être visitées et just. Neant	flication :
rvation:	
NCLUSION RELATIVE À L'ÉVALUATION DES RISQUES RELEVANT DU DEVOIR DE CONSE ESSIONNEL : lation électrique comportant une ou des anomaties. Il est recommandé au propriétaire de les supprimer en consultar rs délais un installateur électricien qualifié afin d'éliminer les dangers qu'elles présentent.	
PLICATIONS DÉTAILLÉES RELATIVES AUX RISQUES ENCOURUS :	and the second of the second o
DESCRIPTION DES RISQUES ENCOURUS EN FONCTION DES ANCHALIES IDENTIFIEES	

Obs

7. <u>Cr</u> PRO

8. E

Appareil général de commande et de protection

Cet appreil accessible à l'inteneur du logement, permet d'interrompre, en cas de d'urgence, en un lieu unique, tarinu et accessible, la totalité de la fourniture de l'alimentation electrique.

Dispositif de protection différentiel à l'origine de l'installation

Ce dispositif permet de protéger les personnes contre les risques de choc électrique fors d'un défaut d'isolisment sur un matériel électrique. Son absence ou son mauvais fonctionnement peut être la cause d'une électrisation, voir d'une électrication.

Prise de terre et installation de mise à la terre



SARL MESNIL SYSTEM
4 BIS RUE JEAN LORET - BF 341 - 50508 CARENTAN
Te(: - Mist) contact@mesnisystem.com - Wisb : www.incentisystem.com
Siret : 835 202 581

n" de repport : 500400085 DIAGNOSTIC ÉLECTR/QUE 4 sur 3 DDT : 7 sur 20

Ces éléments permettent, lors d'un défaut d'isolement sur un matériel électrique, de dévier à la terre le courant de défaut dangereux qui

Dispositif de protection contre les surintensités

Les disjoncteurs divisionnaires ou coupe-circuits à cartouche fusible, à l'origine de chaque circuit, permattent de protèger les conducteur et câbles électriques contre les échauffements anormaux dus aux surcharges ou courts-circuits.

Liaison équipotentielle dans les locaux contenant une baignoire ou une douche

Elle permet d'éviter, lors d'un défaut, que le corps humain ne soit traversé par un courant électrique dangereux. Son absence privilégie, en cas de défaut, l'écoulement du courant électrique dans le corps humain, ce qui peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.

Conditions particulières des locaux contenant une baignoire ou une douche
Les régles de mise en œuvre de l'installation électrique à l'intérieur de tels locaux permettent de limiter le risque de chocs électriques, du fait de la réduction de la résistance électrique du corps humain lorsque œlui-ci est mouillé ou immergé.
Le non-respect de celles-ci peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.

Matériels électriques présentant des risques contact direct

Les matériels électriques dont les parties nues sous tension sont accessibles (matériels électriques anciens, fils électriques dénudés, bornes de connexion non placées dans une boite équipée d'un couvercle, matériels électriques cassées...) présentent d'importants risques d'électrisation, voire d'électrocution.

Matériels vétustes ou madaptés à l'usage

Ces matériels électriques, lorsqu'ils sont trop anciers, n'assurent pas une protection satisfaisante contre l'accès aux parties nues sous tension ou ne possèdent plus un niveau d'isolement suffisant. Lorsqu'ils ne sont pas adaptés à l'usage normal du matériel, ils deviennent très dangereux lors de leur utilisation. Dans les deux cas, cas matériels présentent d'importants risques d'électrisation, voire d'électroculion.

Appareils d'utilisation situés dans des parties communes et alimentés depuis les parties privatives

Lorsque l'installation électrique issue de la partie privative n'est pas mise en œuvre correctement, le contact d'une personne avec la masse d'un matériel électrique en défaut ou une partie active sous tension peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocubion.

Piscine privée ou bassin de fontaine

Les régles de mise en œuvre de l'installation électrique et des équipements associés à la piscine ou au bassin de fontaine permettent de limiter le risque de chocs électrique, du fait de la réduction de la résistance électrique du corps humain lorsque cellui-ci est moutilé ou

Le non respect de celles-ci peut être la cause d'une électrisation, voir d'une électrocution.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Dispositif(s) différentiel(s) à haute sensibilité protégeant tout ou partie de l'instaliation électrique

L'objectif est d'assurer rapidement la coupure du courant de l'installation electrique de l'installation électrique du défaut même de faible valeur. C'est le cas notamment lors de la défait même de faible valeur. C'est le cas notamment lors de la défaitlance occasionnelle (telle que l'usure normale ou anormale des materies. l'imprudence ou le défaut d'entretien. La rupture du conducteur de mise à la terre d'un matériel électrique ...) des meaures classiques de protection contre les risques d'électrisation, voire d'électrisculon.

Socies de prises de courant de type à obturateurs

L'objectif est d'eviter l'introduction, en particulier par un enfant, d'un objet dans une alvéole d'un socie de prise de courant sous tensior pouvant entraîner des brûtures graves et/ou l'électrisation, voir l'électrocution,

Socies de prises de courant de type à puits (†5mm minimum)

La présence de puits au riveau d'un socie de prise de courant évite le risque d'électrisation, voire d'électrocution, au moment de Fintroduction des fiches mêtes non isolées d'un cordon d'alimentation.

Cachet de l'entreprise

Mesnil

SARL ANESDE SESTEME FOR THE ONE AND A FORT MOTHER COMMENT OF * 839-2601 System'
SARE MESNE SYSTEM
BIS RUE JEAN LORET - BP 341
SECON CARENTAN

Date de visite et établissement de l'état Visite effectuée le : 18/04/2019

Élat rédigé à : CARENTAN le : 18/04/2019 Nom : LEBOULANGER Jordane Down Some -

Siest : 636 202 581 - code APE : 71208

RÉSERVE DE PROPRIÈTE : Les rapports demeurent la propriété de notre société et ne pouvont être utilisés jusqu'au complet palement du prix par l'achateur (Loi du 12 mai 1980).

SARL MESNIL SYSTEM
4 BIS RUE JEAN LORET - BP 341 - 50500 CARENTAN
ait - contact@mesnikystem.com - Web : www.mesnikystem.com
Siret - 835 202 581 Tel: - Mail

n° de rapport, 500400055 DIAGNOSTIC ÉLECTRIQUE 5 sur 8 DDT , 8 sur 20

Rapport Photos



Les photos ne sont pas representatives de l'ensemble des artomales présentes



(the revision Prises de courant non reliées à la terre



Observation. Fils conducteurs from proléges



Observation: Prises de courant sans terre, de type pas objurateur et puits intérieur à 15 mm



SARL VESNIL SYSTEM
4 BIS RUE JEAN LORET - EP 341 - 56500 CARENTAN
Tef : - Mail : contact@mesnisystem.com - Web : www.mesnisystem.com
Sirct : 835 202 581

n* do repport : 608400065 DIAGNOSTIC ÉLECTRIQUE 6 sur 6 DOT : 9 sur 20



SARL MESNIL SYSTEM A dus Rue vech Loret ~ 8.P. 341 56500 CARENTAN washing a



Constat Amiante

RAPPORT DE MISSION DE REPÈRAGE DES MATÉRIAUX ET PRODUITS DES LISTES A ET 8 DE L'ANNEXE 13-8 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE CONTENANT DE L'AMIANTE POUR L'ÉTABLISSEMENT DU CONSTAT ÉTABLIA L'OCCASION DE LA VENTE D'UN IMMEUBLE BATI Application des articles L. 271-4 à -6 et R. 271-1 à -4 du code de la constituction et de l'habitation :

articles L. 1334-13, R. 1334-14 et -15, R. 1334-20 et -21.

R. 1334-23 et -24, P. 1334-29-7 et annexe 13-8 du code de la santé publique, deux arrêtés du 12 décembre 2012 modifiés par l'arrêté du 28 juin 2013 retaitifs aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits des listes A et 8 contenant de l'armiante et du risque de dégradation liè à l'arvêtionnement ainsi que le confierru de rapport de la repérage.

Références normatives : d'après l'esprit de la norme NF X 46-020 et du guide d'application GA X 48-034

MISSION Nº: 500400065

PROPRIETAIRE

Nom.

Porte

Date de Esperande :

rustangegmateur

MONSIEUR PLANQUETTE JEAN-FRANÇOIS

Admesse : 7. LES TUILLERIES

50680 MOON-SUR-ELLE

MISSION

LA FIEFFE BOSRUEL

14350 SAINT-MARTIN-DES-BESACES

DONNEUR D'ORDRE

ACTOHUSMANCHE 23. ROUTE DE VILLEDIEU Adresse : 50000 SAINT-LO Villa:

MISSION

Type: Cacarbe. Maison NC

16/04/2019

MAITRE GUILBERT (MUISSIER)

Étage :

we piêces

RDC

18/04/2019 LEBOULANGER Jordane Lot secondaire

Année de

CONCLUSIONS

(détail des conclusions et mesures d'ordre général en fin du rapport de repérage)

CONCLUSIONS DU REPÉRAGE EFFECTIF :

Dans le cadre réglementaire de la mission decrit au paragraphe 2.2, il a ete repère des matériaux et produits contenant de l'amiante sur décision de l'opérateur (jugement personnel) dans : Diture (Ardoises). Bardages conduit de cheminée

Il est rappélé la récéssité réglementaire d'avertir de le présence chamiante loute personne pouvant intervenir sur ou à proximité des maîtériaux et produits concernés ou de neux les resouvrant ou les protégéant.

SARL MESNIL SYSTEM
4 BIS RUE JEAN LORET - BP 341 - 50500 CARENTAN
fail : contact@mesnilsystem.com - Web : www.mesnilsyste
Siret : 835 202 581

n* de rapport : 500400065 DIAGNOSTIC AMIANTE 1 sur 10 DDT : 10 sur 20

OBLIGATIONS ET RECOMMANDATIONS REGLEMENTAIRES ISSUES DES RÉSULTATS DU REPÉRAGE REGLEMENTAIRE POUR LES MATÉRIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE :

Materialità et produtts de la llate A de l'annexe 13-5 du obde de la same publique. Aucune obligation réglementaire à signaler.

Majeriaux et produita de la liste 8 de l'annaxe 12-9 du coda de la sante publique : Line ou piusieurs évaluations périodiques sont recommandées

Se reporter au paragraphe 5.2 du présent rapport pour connaître le detail des recommandations réglementaines.

En cas de retrait ou de confinement des matériaux ou produits de la liste B contenant de l'amiante, le propriétaire fait procéder, avant toute restitution des locaux traités, à l'examen visuel et à la mesure du niveau d'ampoussièrement dans l'air, conformément notamment à l'article R. 1334-29-3 du code de la santé publique

il est rappele que pour tout retrait ou confinement de matériaux ou produits contenant de l'amiante des listes A ou B. il doit être fait appel a une entreprise certifiee pour ce type d'intervention.

C - PARTIES D'IMMEUBLE, LOCAUX OU PARTIES DE LOCAUX, MATÉRIAUX OU PRODUITS POUR LESQUELS DES INVESTIGATIONS COMPLÉMENTAIRES SONT NÉCESSAIRES LÍMITANT LA RÉALISATION COMPLÈTE DE LA MISSION :

Dans le cadre de la mission décrit au paragraphe 2.2, les locaux ou parties de locaux, composants ou parties de composants, materiaux ou produits qui n'ont pu être visités, sondés ou préfevés et pour lesquels des investigations complémentaires sont nécessaires afin de statuer sur la présence ou l'absence d'amiante sont :

Neart			

Avertisserient i les traises ent propu plutieurs cardes regiementales pour le repérage des malonieux de produits contentant de l'ainstalle, notamment deux les ces de deminifich d'incheditie. La présente mission de répérage ne répond pas aux éxigences indruses pour les missions de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant démolities ou avant realisation de travaux dans l'immeuble concerné et son rapport ne peut donc pas être utilisé à ces fins.
Le cas échéant d'autres recherches devront être entamées selon le type de mission.



SARL MESNIL SYSTEM
4 BIS RUE JEAN LORET - 99 341 - 50500 CARENTAN
Tek: - Mail : contact@mesnidysalom.com - Web : www.mesnibysalom.com
Siret : 635 202 581

n* de rapport : 500400065 DRAGNOSTIG AMIANTE 2 sur 10 DDT : 11 sur 20

SOMMAIRE

- Le leborateire d'enalyses
- La mission de repérade
- L'objet de la mission 2.2 La cadra de la mission
- 2.2.1 L'intitulé de la mission
- 2.2.2 Le cadre réglementaire de la mission 2.23 L'objectif de la mission
- 2.2.4 Le programme de repérage de la mission réglementaire
- 2.2.5 Programme se repérage complémentaire (le cas échéant)
- 2.2.6 Le périmetre à reparer
- Conditions de réalisation du repérage
- Bilan de l'analyse documentaire
- 3.2 Cate d'execution des visites ou rapérage in situ
- Identification de l'opérateur de reperage
- Plan et procédures de prélèvements
- Résultate détaillés du repérage des matériaux ou produits suceptibles de contenir de l'amiante
- Matériaux ou produite de la liste A de l'anneve 13.3 du code de la comé publique Matériaux ou produits de la liste 2 de l'anneve 13.5 du code de la camé publique
- Missioux du produits du programme de repérage complémentaire Zones présentant des similitudes douvrage
- 5 Conclusions et recommandations préconisées pour les moissieux et produits comenant de l'amients
- Conclusions réglementaires concernant les matériales ou produits de la liere A de l'enneue 13-9 du poée de la santé guélique 5.1 partenna de famiente
- 5.2 Recommendations réglementaires préconisses pour les matérious et produits de la lieue B du l'annexe 13-6 du code de la senté publique contenant de l'aminor.
- Condusion di recommandations regiumentativos procenisées pour les materiaux et produit dentenent de l'arriante du programme an repérage complémentaire. 5.3
- 84 Complanients et précisione à ces conclusions en recommandations por l'opérateur de repérage
- Eceits ladjonalism per repport à la donne MF x. 46-323
- Signatura
- Remarcuss
- Remaiques diverses
- 6.2 Remarques impanentes
- ATTEMEN

1. LABORATOIRE D'ANALYSE:

2. LA MISSION DE REPÉRAGE :

2.1. L'objet de la mission :

Dans le cadre de la vente de l'immeuble bâti ou de la partie d'immeuble bâti décrit en page de couverture du présent rapport, la mission consiste à repérer dans cet immeuble ou partie d'immeuble certains matériaux ou produits contenant de l'amiante conformément à la légistation en vigueur.
Pour s'éxonèrer de tout ou partie de sa garantie des vices cachés, le propriétaire vendeur annexe à la promesse de vente ou au contrat de

vente le présent rapport.

2.2. Le cadre de la mission :

2.2.1. L'intitulé de la mission :

Repérage en vue de l'établissement du constat établi à l'occasion de la vente de tout ou partie d'un immeuble bâti.

2.2.2. Le cadre réglementaire de la mission :

L'article L271-4 du code de la construction et de l'habitation prévoit qu'en cas de vente de fout ou partie d'un immeuble bâti, un dossier de diagnostic technique fourni par le vendeur est annexé à la promesse de vente ou, à défaut de promesse, à l'acte authentique de vente. En cas de vente publique, le dossier de diagnostic technique est annexé au cahier des charges. Le dossier de diagnostic technique comprend, entre autre, l'état mentionnant la présence ou l'absence de certains matériaux ou produits contenant de l'amiante prévu à l'article L 1334-13 du même code.

La mission, s'inscrivant dans ce cadre, se veut conforme aux textes réglementaires de référence mentionnès en page de couverture du

2.2.3. L'objectif de la mission :

Il s'agit de procèder au repérage des matériaux et produits des listes A et B contenant de l'amiante exigé par l'article R. 1334-15 du code de la santé publique. Les listes A et B de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante sont détaillées par l'annexe 13-9 du code de la santé publique (article 1334-14 alinéa IV du code de la santé publique).

SARL MESNIL SYSTEM
4 BIS RUE JEAN LORET - BP 341 - 50500 CARENTAN
fail : contact@mesnikystem.com - Web : www.areunisyste Tel : - Mail : contact@mesr nisystem.com Sket: 835 202 581

n° de rapport : 500400065 DIAGNOSTIC AMIANTE 3 sur 10 DOT : 12 sur 20

2.2.4. Le programme de repérage de la mission réglementaire :

Le programme de repérage est défini par les listes A et B de l'Annexe 13 îl du Code de la sante publique et se limite pour une mission normale à la recherche de matériaux et produits contenent de l'amiante dans les composants et parties de composants de la construction y figurant.

figurant
L'examine consiste en une inspection visuelle des composants et porties de composants de la construction, accessibles sans travaux destructés, et ne concerné exclusivement que les parties poliutiues de l'invineuble.

Produits et materiaux apparlienant au programme de repérage de l'amiante défini en annexe 13-9 du code de la santé oublique

CODE DE LA SANTE PUBLIQUE

ANNEXE 13-9

PROGRAMMES DE REPERAGE DE L'AMIANTE MENTIONNES

AUX ARTICLES R 1234-20, R 1334-21 ET R 1234-22

LISTE A mentionnée à l'article R 1334-20

COMPOSAMI À SORDER OU À VERVITR	
Florages	
Calentagrapes	
Equip platends	

LISTE B mentionnée à l'article R. 1334-21

SUMMOSANT DE LA EDMERHACTION.	PARTY DU COMPOSANT À VERIFER DE À SONDER
f. Pares verticates ettireuras	
With M Change of the old patabolic perphengias of imments. Change Regions of professionals, games of carties.	Credits projects, rechiments their quages microarcis, intramiconsent of emicropic de persona (cartor, ambres) invest, mannes, sendents, natural projects, particular projects, particular projects, particular projects, particular de chistoria.
E Punction or plaining	
Platings, joydine of sharpeness, person of suffice. Planchers.	Endute projete, panneaux solite ou vienne. Celine de opt
3. Consults, canadisations of injuryments intrinsics.	
Condum de Racce tier, see, subre Rudos, i. Capetovidos doupe feu Funto coupe feu Vult-column.	Condute, enveragose de calorifuges Clapate, volete, rebouchage Joints (trasses, bandie) Constate
& Eliempris exteriours	
Trahames. Bardages et lapanies lingeres. Conduits on torbure et lapade.	Plaques, entones, accommes de bayventum bompoulos, filosos como li decidente belgimentas. Plantes, arbitiato, parametes tempoulos, fibras conetil. Condulta en amiante conent lesgo pluviales, racio saves, cyndichi de Sonio.



SARL MESNIL SYSTEM
4 BIS RUE JEAN LORET - 89 341 - 50500 CARENTAN
Tell :- Meil : contact@mesnilsystem.com - Wob : www.mesnisystem.comSiert : 835 202 581

n" de rapport : 508400085 DIAGNOSTIC AMIANCÉ 4 sur 18 DOT : 13 sur 20

2.2.5. Programme de repérage complémentaire (le cas échéant) : En plus du programme de repérage règlementaire, le présent rapport porte sur les parties de composants suivantes :

Composant de la construction	Partie du composant ayant été inspectée	Sur demande ou sur information			
Néant	Meant	Néant			

IMPORTANT: Le programme de repérage de la mission de base est limitatif. Il est plus restreint que celui étaboré pour les missions de repérage de matériaux ou produits contenant de l'armante avant démolition d'immeuble ou celui à étaborer avant réalisation de travaux.

2.2.6. Le périmètre de repérage effectif :

il s'agit de l'ensemble des locaux ou parties de l'anmeuble concerné par la mission de repérage figurant sur le schéma de repérage joint en annexe a l'exclusion des locaux ou parties d'immauble n'ayant pu être visités.

- Description :

Fonction principale du bâtiment : Habitation (maison individuelle) Date du permis de carrinaire : Non précisée (antérieur au l'er juillet 1897 our déclaration du mantadaire). Année de construction : NC

- Përknëtre de repérage effectif :

		Nom des composants ou parties de composants
Étage	Local	Élément : Ravétament / Substrat
RDC	Applich 1	Sol (Bétori) - Platond (Brut Tuiles) - Mur B (Brut Parpaings) - Mur C (Brut Parpaings)
RDC	Callier	Solt (Béton) - Platont (Brut Tules) - Mur A (Brut Parpaings) - Mur B (Brut Parpaings) - Mu C (Brut Parpaings) - Mur D (Brut Parpaings)
RDC	Entrée	Sol (Carrelage) - Plinthe (Peinture Bois) - Platond (Peinture Plâtre) - Mur A (Peinture Plâtre) - Mur B (Peinture Plâtre) - Mur C (Peinture Plâtre) - Mur D (Peinture Plâtre)
RDC	Salle de bain 1	Sol (Carrelage) - Pialond (Peinture Pilare) - Mur A (Peinture Pilare) - Mur B (Peinture Pilare) - Mur C (Peinture Pilare) - Mur D (Peinture Pilare)
RDC	Amère cuisine	Sol (Carrelage) - Pialond (Peinture Pilitre) - Mur A (Papier peint Pilitre) - Mur B (Papier peint Pilitre) - Mur C (Papier peint Pilitre) - Mur C (Papier peint Pilitre)
RDC	Séjour Cuisine	Sol (Carrelage) - Phinthe (Peinture Boxs) - Plafond (Brut Bots) - Mur A (Peinture Ptâtre) - Mur B (Peinture Ptâtre) - Mur B (Peinture Ptâtre) - Mur D (Peinture Ptâtre)
ot	Paller 1	Sol (Parquet) - Plintine (Peinture Bois) - Plafond (Peinture Pláine) - Mur A. (Peinture Pláine) - Mur B. (Peinture Pláine) - Mur B. (Peinture Pláine) - Mur B. (Peinture Pláine)
01	Chambre 01	Sol (Parquet) - Pfinithe (Pointure Bois) - Pfinitine (Peinture Pfiltre) - Mur A (Peinture Pfiltre) - Mur B (Peinture Pfiltre) - Mur B (Peinture Pfiltre) - Mur B (Peinture Pfiltre) - Mur E (Peinture Pfiltre) - Mur F (Peinture Pfiltre) - Mur F (Peinture Pfiltre) - Mur F (Peinture Pfiltre)
01	Chambre 02	Sol (Parquet) - Plinthe (Bois) - Platond (Paper point Piètre) - Mur A (Peinture Plêtre) - Mu 5 (Peinture Plêtre) - Mur C (Peinture Plêtre) - Mur D (Peinture Plêtre)
01	Chambre 03	Sol (Parquet) - Plinthe (Bois) - Platond (Peinture Plátre) - Mur A (Peinture Plátre) - Mur B (Peinture Plátre) - Mur C (Peinture Plátre) - Mur D (Peinture Plátre)
02	Toiture	Platond (Brut Tuiles)

a

SARL MESNIL SYSTEM
4 BIS RUE JEAN LORET - BP 341 - 50500 CARENTAN
Tel: - Mail: contact@mesnilayatem.com - Web: www.mesnilayatem.com
Siret: B35 202 881

n" de rapport : 500400065 DIAGNOSTIC AMIANTE 5 sur 19 DOT : 14 sur 20

3. CONDITIONS DE RÉALISATION DU REPÉRAGE :

3.1. Bilan de l'analyse documentaire :

Documents	Remis	Date	Référence	Principales conclusions
Rapports de repérage anténeurs	Non			
Diagnostic Amiante des parties communes	Non	and the second		
Dossier technique existant	Non			
Dossier technique Arrante existant	Non			
Contrôle de concentration en poussière d'amiante	Non			
Détails des travaux réalisés	Non		Ĭ.	
Plans, schémas ou croquis des bâbments	Non			
Documents concernant la construction et les travaux de rénovation	Non			
Descriptif des matériaux	Non		1	
Document interna	Non		1	

3.2. Date d'exécution des visites du repérage in situ :

Date(s) de visite de l'ensemble des locaux : 18/04/2019

3.3. Identification de l'opérateur de repérage :

LEBOULANGER Jordane

- Le présent rapport est établi par une personne dont les compétence sont certifiées par ABCIDIA CERTIFICATION INTRIBUTE DE LIMOURS 78470 SAINT REMY LES CHEVREUSE, numéro de certification ; 19-1397 SARL MESNIL SYSTEM 4 BIS RUE JEAN LORET BP 341 50500 CARENTAN
- Assurance MMAA : 114,231,812 Oste de validité : 31/12/2019

3.4. Plan et procédures de prélévements :

L'ensemble des prélèvements, le cas échéant, a été realisé dans le repect du plan et des procedures d'intervention

4. RÉSULTATS DÉTAILLÉS DU REPERAGE DES MATERIAUX OU PRODUITS SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE

4.1. Materiaux ou produite de la tiste 4 de l'annexe 10-9 du code de la santé publique :

Rage	(Use of the	Department,	Number of	Constraint	Amplion	V 100 (1)	Mete singa	Paradral, tel/Scotter de Julie americano
dent	Miles I	Deart	Print.	New	10000	Nichel	- Maria	Niew r.

Abstractions unlivers near les citiens de concluente: MM i Manquere maticien - OC : Decembre consulte - RASP : Precision d'analyse serie à professioner. MEPENCE : Innéction de procure du par nature de contient pas d'atminité - MESCA : precision un produit résignit succeptable de content de l'ambence pour lequel des avectiganteres complétementeres devent du de affectuée pour pouver de l'ambence de l'ambence d'antière qu'ent à les présente du la l'abstract d'antière d'antière qu'ent à l'abstract du l'abstract d'antière qu'ent à l'abstract de l'ambence d'antière qu'ent à l'abstract de la l'abstract d'antière qu'ent de la présente du la l'abstract d'antière qu'ent de la présente du l'abstract d'antière qu'ent de la présente du l'abstract d'antière qu'ent de la présente du l'abstract d'antière qu'ent de la présente de la l'abstract d'antière qu'ent de la présente de la l'abstract de la littre d

Codification des résultats d'évaluation de l'état de conservation : score = 1 : Faire réaliser une evaluation periodique de l'état de conservation - score = 2 : Faire réaliser une surveillance du niveau d'empoussièrement - score = 3 : Faire réaliser des travaux de retrait ou de confinement

4.2. Materiaux ou produits de la liste 6 de l'annexe 13-9 du code de la santé publique :

Files	Lowe of rose	lonnome	era ja pred la tro	Sungaryol	Something	Griften Va Sero stron	Tropped MESSA	Foreign regardings seven
107	Fortune	Bertran vertil in		Engrands onlying is the cause of	iotii	345.00		- gp

Abreviations selected pour les caleires de contraine. JPOR : Jugeinem personnel de l'operageine de repenage : MM : Marquoge interneu : DOC : Decement consulte : RASP : Resultat d'annyse suite à creterainem : AIPPNCA : iniciente du produit du per roture ne contrait de l'amignite contracte d'annière pour la contracte d'annière d'annière d'annière d'annière d'annière d'annière de contracte d'annière de d'annière d'anniè

4.3. Matériaux ou produits du programme de repérage complémentaire :

Stage	Local ou sone borrogère	Localisation	Numero de préjavembni	Сотровил	Алнугле	Gnidep de gandusign	Morif to MPSCA	Martin
Phitant	Neme	Neari	Mesajint	Petomit	himpert	Poligent	physis	i

Abrevations utilisees pour les criteres de conclusion : JPOR : Jugement personnel de l'operateur de repérage «MM : Marquage materau » DOC : Document consulte » RASP : Resultat d'analyse suite à prelevement » MPPNCA : materau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante » MPSCA : materiau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante » MPSCA : materiau ou produit restant susceptible de contenir de l'amiante pour lequel des investigations complémentaires doivent être effectuees pour pouvoir conclure quant à la présence ou à l'absence d'amiante

4.4. Zones présentant des similitudes d'ouvrage :

parameter a la companya de la companya della companya de la companya de la companya della companya della companya de la companya de la companya della compa	pytytyj ago yr ag ag pagarang pagarang a ag ag ag ag ag ag an an an an an ag 	- No. 2011 - 1012 - 102		
Zone présentant des similitudes d'ouvrage	Détail de la zone	Lié au repérage	Amianté	
Néant	Néant	Néant	Néant	ĺ



SARL MESNIL SYSTEM
4 BIS RUE JEAN LORET - BP 341 - 50500 CARENTAN
Tot: - Mail: contact@meanlinystem.com - Web: :www.meanlisystem.com
Sinot: 838 202 581

n° de rapport : 500400065 DIAGNOSTIC AMANTE 8 sta 10 DDT : 15 sta 20

S. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS PRÉCONISÉES POUR LES MATÉRIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE :

5.1. Conclusions réglémentaires concernant les matériaux ou produits de la liste A de l'annexe 13-9 du code de la santé publique contenant de l'amiante :

Ces conclusions réglementaires s'appliquent aux propriétaires des parties privatives d'immeubles collectifs d'habitation des parties communes d'immeubles collectifs d'habitation

des immeubles bâtis autres que d'habitation.

Baye				Composant	Genelusian régismentalris		
Ę	Mont	Néant	Neura	Nësre	Nised		

5.2. Recommandations réglementaires préconisées pour les matériaux et produit de la liste B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique contenant de l'amiante :

Elige	Elaige Local ou zone Localization		Composant	Type dé zecommandation		
02	Toikire	Burdages conduit de cheminée	Bardages et laçacies légères à Ardojnes	Evaluation périodique		

Complément d'information concernant le type de recommandation :

Evaluation périodique : Le propriétaire doit

evaluation periodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernes ne s'aggrave pas et, le cas écheant, que leur protection demeure en bon état de conservation; b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer;

5.3. Conclusions et recommandations réglementaires préconisées pour les matériaux et produit contenant de l'amiante du programme de repérage complémentaire :

Changer	Liscál ou zone homogénez	Localesation	Companies	Résultat de l'évaluation de l'état de comensation, coinclusion et recommandation réglementaires		
Meant	Neatf	Neurit	Olement.	Négant		

5.4. Compléments et précisions à ces conclusions et recommandations par l'opérateur de repérage :

6. ÉCARTS/ADJONCTIONS À LA NORME NF X 46-020 :

7. SIGNATURE:

Etabli le 18/04/2019 Cachet:

Mesnil

Signature .

Siret - 836 202 561 - code APE : 7120B

set una avec una verse de la composition della c

8. REMARQUES DIVERSES :

8.1. Remarques diverses :

Néant

8.2. Remarques importantes :

immeubles en copropriété : Les ouvrages tels que les sous-faces de dafies des sous-sols, des garages, des caves, des balcons, les réseaux de canalisations d'afmentation, d'évacusation, de chauffage, les gaines techniques, de furnées, d'extraction, de ventilation, de vide-ordures, sont considérés juridiquement comme des parties communes. Il en est de même pour tous les ouvrages mentionnés comme vide-ordures, sont considérés juridiquement comme des parties communes. Il en est de même pour fous les ouvrages mentionnés comme parties communes au règlement de copropriété. Ces composants ne font pas parties du présent repérage, même s'ils se trouvent dans les parties privatives. Ils doivent être repérés dans le cadre obligatoire du dossier technique amiante des parties communes de l'inmeuble et figurar dans la fiche récapitulative de ce dossier. Dans le cadre de ce repérage, it n'est procédé à aucun sondage destructif (famiante encloisonnée n'est donc pas prise en compte), et aucun démontage d'habitlage des appareils de chauffage ou de production d'eau chaude n'est prévu. Ce rapport est réalisé dans le cadre d'une vente. Il n'est pes suffisant pour évaluer les risques avant tous travaux destructifs. Ainai ce rapport ne peut pas être utilisé pour satisfaire aux exigences du repérage avant démotition (Art. R. 1334-19 du Code de la Santé Publique). Il ne peut pas non plus satisfaire aux exigences du repérage avant demotition (Art. R. 1334-19 du Code de la Santé Publique).

9. ANNEXES AU RAPPORT DE MISSION DE REPÉRAGE Nº 500400065 :

Eléments d'information réglementaires à faire figurer dans le rapport : présent
 Grilles réglementaires d'évaluation de l'état de conservation des flocages contenant de l'amiante : sans objet

SARL MESNIL SYSTEM
4 BIS RUE JEAN LORET - BP 341 - 50500 CARENTAN
Tel: - Mell / contact@mesnilsystem com/. Web : www.mesnilsyste
Siret 1835 202 581

n° de rapport : 500400065 DIAGNOSTIC AMIANTE 7 sur 10 DDT ; 16 sur 20

- Gülles réglementaires d'évaluation de l'état de conservation des calorifugeage contenant de l'amiante : sans objet
 Crilles réglementaires d'évaluation de l'état de conservation des faux-plafonds onntenant de l'amiante : sans objet
- Crities réglementaires d'évaluation des matériaux ou produits de la liste B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique : 1 griffe(s)
- Blustration photographique : oul
- Schema de reperage : non Rayports d'analyses du taboratière : non
- Documents ameriés au présent rapport : aucun
 Copie du certificat de campétence de l'opérateur de diagnostic : présent
 Copie de l'attestation d'assurance couvrant l'opérateur de repérage dans sa missien : présent

ELEMENTS D'INFORMATION REGLEMENTAIRES À FAIRE FIGURER DANS LE RAPPORT.
Les maladies lières à l'antiante sont provoquées par finhalation des fibres. Toutes les varietés d'amiaires sont dissisées comme substances cancéragénes averées pour fhorme. L'inhalation de fibres d'aniaire est à l'origine de trancers (mesofinéliques parhològies non carcorrectes répandhements plauraux, glaques principles).

Eldentification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à l'amiante. Elle doit être completée par la délitration et la mase en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente des minimentale. L'information des occupants orésents temporairement ou de façon permanent ou de façon permanent ou de façon permanent out de façon permanent de façon permanent out de façon permanent de

Il convient donc de veiller au maintien du bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'armante afin de remédier au plutot aux situations d'usures anormales au de dégradation.

Il convendra de limiter autant que possible les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante qui ont été reperés et de faire appel aux professionnels qualifies, natamment dans le cas de retrait ou de confinement de ce type de materiau ou produit.

Enfin, les déchets contenant de l'arriante déivent être éliminés dans des conditions strictes. Renseignez-vous auprès de votre marrie votre prétecture. Pour connaître les centres d'elimination près de chez vous, consultez la base de données "dechets" geree par l'ADEME, directement accessible sur le site internet www.since.org.



SARL MESNIL SYSTEM
4 BIS RUE JEAN JORET - BP 341 - 50500 CARENTAN
Tel - Mail : contact@mesnileyslem.com - Wib : www.mesnileyslein.com
Sitel : 835 202 281

n° de rapport : 500400065 DIAGNOSTIC AICIANTE 8 sur 18 DDT : 17 sur 20

Protection physic	MC.	Etal de dégra	daloh	Eténdu de la dég	radation	Pisque de dégradation lié à fonstronnent du matérieu		Type do recommendation
Profession physique stanche								Eis
						Rieque da dégradation faible ou à tenne	Ni	
		Materials non-despin				Rieque de dégradation rapida		AC1
rolection physique non étanche ou senox de prolection physique	Ø					Risque faible d'extension de dégradation		EP
				Panchelle	<u></u>	Ricque d'extension à terme de la dégradation		AC1
		Malénau dégradé				Rieque d'extension rapide de la dégradation	0	ACZ
				Généralisée				#CZ
gende des types de r = évaluation periodic	ecomina jue : AC	undations . 1 = action corrective d	erpremier niv	icau , AC2 = ection c	arractive de	sauvin bruces		
de dossier		1	500400065					
te d'evaluation			18/04/2019					
timent			Maison					
cal ou zone homog	ere		Toiture					
omposant		1.	Ardoises					

a

SARL MESNIL SYSTEM
4 8IS RUE JEAN LORET - 8P 241 - 50500 CARENTAN
Tel - - Mail : contact@mesnilsystem.com - Web : www.mesnilsystem.com
Siret : 835 202 581

n" de rapport : 500400065 DIAGNOSTIC AMIANTE 8 sur 10 DDT : 18 sur 20

1 E a 8

Rapport Photos





Toture : Bardages conduit de cheminée en ardoises amiante ciment



SARL MESNIL SYSTEM
4 BIS RUE JEAN LORET - BP 341 - 30500 CARENTAN
Toti - Masi contact@mcsn0system.com - Web : www.masrilbystom.com
Siret : 835 202 581

n* do rapport : 506400085 DIAGNOSTIC ATTENTE 10 set 19 DD**; 19 set 20



SARL MESNIL SYSTEM # 88 Pue Jean Loret - 8.9 341 50500 CARENTAN

AH 6233420328



Attestations RCP et Certifications



3

La conflication do compétence de percontes physiques est sabbush per ABCEDA GESTERCATION 9

LEBOULANGER Jordane sous le ruméro 19-1397

Attestation d'assurance responsabilité civile mofessionnelle

SMENNIK STREEM MONIMAN NECKLAS ECH KLAMKEN 4 MIS BLIG STAN KONKY MOME CHIKKERS

MMA RAISS Assertance Musuelles / SMA BAISS seed to que

Est illudatur d'un contri d'incremen grape et 114.35 \$15, sonores per in 2013 d'autorison l'extrachessament de Linguardia timentéget gentatèsent se mograndiste probe geologique (paris se sotratelles Signas et misches

Le nomenal de la garmine sympanosibile endre genik envanistie en fra 4. Lekklikis zozen par unterer ar par rekoliscen Regonalman. Le fran in men enkom ander, qual que mel la soncieta de namelen, la massem de 19 symbolisce genis mendra i 1881 d'Alla sonce

Vedova : 14/02/2024

has d'allet : \$30072013

Vafidito: 14/02/2024

Cette certification so perso les spécialités de cisque

Pres d'effet; 15/02/2019

 \sum

Validibi: 10/01/2024

Piso Calle, 178102:19

Sec

D

10/01/2024

Price d'affect (1904/2019

 \square

Print d'ellet: 1582/2019

N

As protections approximate, a subside grow in proceeding the of July 1961 to a 1614 1950 by any alignment proper-to-decises by one definite. The exclusion was represented by a supersonable of the supersonable in the subsequent of the Third, to one did the one protection by production of the first transfer of the subsequent of the profession.

Sel & Berfores, & U planning Services per Adequition, 17 Ages 6.

SARL MESNIL SYSTEM
4 BIS RUE JEAN LORET - 8P 341 - 50500 CARENTAN
Tel : - Mait : contact@mesnibystem.com - Web : www.mesnibystem.com
Siret : 835 202 581

			0 1	Я